



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 73

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (4) :
volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 73

Table des matières

Jeunesse	
Remarques préliminaires	1
M. Philippe Couillard	1
M. Alexandre Cloutier	3
M. Jean-François Roberge	4
Discussion générale	5
Adoption des crédits	30
Document déposé	31

Autres intervenants

M. Michel Matte, vice-président

Mme Karine Vallières

M. David Birnbaum

Mme Véronique Tremblay

* Mme Isabelle Mignault, ministère du Conseil exécutif

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Les crédits du volet Réforme des institutions démocratiques et du volet Commission d'accès à l'information du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 25 avril 2017.

Les crédits du volet Conseil exécutif du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 26 avril 2017.

Les crédits du volet Affaires maritimes du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des transports et de l'environnement le 26 avril 2017.

Les crédits du volet Affaires autochtones du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 27 avril 2017.

Les crédits du volet Affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions le 5 mai 2017.

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 73

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (4) : volet Jeunesse

(Onze heures vingt et une minutes)

Le Président (M. Matte) : Bienvenue à tous. Je vous invite à prendre place immédiatement, compte tenu que nous sommes déjà un peu en retard. J'ai constaté qu'il y avait quorum. Je vous invite, à ce moment-là, à fermer la sonnerie de votre téléphone, s'il vous plaît.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Jeunesse aux crédits budgétaires du portefeuille du Conseil exécutif pour l'exercice financier 2017-2018.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré) est remplacée par M. Tanguay (LaFontaine); M. LeBel (Rimouski) est remplacé par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean); et Mme D'Amours (Mirabel) est remplacée par M. Roberge (Chambly).

Le Président (M. Matte) : C'est bien. Nous allons débiter par les remarques préliminaires puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 19 minutes. Ça inclut les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin du temps qui nous est alloué.

Puisque nous avons débuté les travaux à 11 h 20 et qu'une période de trois heures doit être consacrée à l'étude de ce programme ce midi, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de 14 heures?

Une voix : O.K., d'abord.

Le Président (M. Matte) : L'opposition?

M. Cloutier : Oui.

Le Président (M. Matte) : Oui? Donc, il y a consentement. Nous allons poursuivre jusqu'à 14 h 20.

M. Cloutier : Nous allons poursuivre jusqu'à... on donne notre consentement, mais je veux quand même dire que ça a des impacts pour le reste de la journée sur les autres crédits. Va suivre Autochtones et Éducation. Alors, je sais que d'autres collègues vont se retrouver. Je veux juste dire que les retards que nous accumulons auront des conséquences sur ce qui va suivre pour le reste de la journée. Je veux quand même qu'on en soit conscients.

Le Président (M. Matte) : Nous partageons les mêmes préoccupations.

Jeunesse

Remarques préliminaires

Nous débutons donc avec les remarques préliminaires. M. le premier ministre, vous disposez de 12 minutes pour vos remarques.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Oh! 12 minutes, ce sera rapide. Tant mieux! Je voudrais d'abord vous saluer, M. le Président, de même que le personnel de la commission, les personnes de la fonction publique qui nous accompagnent, particulièrement le Secrétariat à la jeunesse, avec sa dirigeante, à ma gauche, Mme Mignault, à ma droite, Mme Whittom, et mes collègues, bien sûr, de l'aile parlementaire libérale, avec une petite mention spéciale pour la députée de Richmond, qui, en tant qu'adjointe parlementaire, a joué un rôle important dans la mise sur pied de la stratégie et, bien sûr, qui va suivre la mise en oeuvre avec le secrétariat.

Donc, c'est un grand plaisir pour moi de poursuivre l'étude des crédits, et cette fois pour le volet Jeunesse. Je suis assez heureux, et, bien sûr, il faut toujours faire mieux, mais heureux du travail accompli par le gouvernement au cours de la dernière année. Ça a été l'occasion d'une véritable mobilisation de la jeunesse autour de défis communs, mais de défis qui touchent plus particulièrement notre jeunesse, dans un contexte où, je crois, avec la globalisation, les tensions sociales qu'on connaît... Je ne peux pas dire que le monde est plus simple pour les jeunes d'aujourd'hui qu'il était pour les jeunes lorsque j'en étais moi-même, mais je dirais peut-être plus compliqué, avec plus de défis, même, pour la jeunesse d'aujourd'hui parce que la complexité du monde, bien sûr, augmente continuellement.

Il y a la démographie. Si on parle de jeunes, il faut parler des moins jeunes. En 2030, il y aura plus de citoyens de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. C'est un gros changement pour le Québec, avec de multiples

conséquences. Donc, c'est sur des gens moins nombreux, par rapport à la population, que vont reposer la prospérité du Québec et la pérennité de nos programmes sociaux. Il faut en être conscient. Donc, deux conséquences. D'abord, il faut leur donner les moyens d'aller au bout de leurs ambitions. Il faut faire tous les efforts pour ne pas laisser de jeunes sur le côté et que tout le monde participe d'une façon ou de l'autre. On n'est pas obligés de faire tous la même chose, mais, d'une façon ou de l'autre, de nous permettre de les intégrer dans le progrès de la société du Québec au cours des prochaines années.

Donc, c'est dans cette vision qu'on a porté une attention particulière aux jeunes de 15 à 29 ans avec la Politique québécoise de la jeunesse, qui a été présentée en mars 2016, puis la stratégie, qui a été présentée très récemment. Il y a des thèmes dans cinq axes d'intervention. Je pense que c'est bon juste de rappeler les axes d'intervention prioritaires. D'abord, la santé. Nos jeunes doivent être en santé. Il faut miser sur les saines habitudes de vie, un environnement sécuritaire. Nos jeunes doivent avoir accès à une bonne éducation, bien sûr. Il faut développer un environnement scolaire favorisant la persévérance et la réussite éducative. En matière de citoyenneté, nos jeunes doivent pouvoir participer pleinement à la vie démocratique, la vie en société. Il faut donc créer des conditions favorables pour qu'ils le fassent. En employabilité. Il faut bien sûr les préparer à occuper les emplois d'aujourd'hui, mais ceux de demain également, même si on ne peut pas prévoir ce que seront les emplois prioritaires dans 15 ans. Il faut donc leur donner une formation qui leur permettra de s'adapter à ce contexte-là. Et un axe qui a été ajouté à la demande, notamment, des jeunes chambres de commerce du Québec, nos jeunes doivent s'intéresser à l'entrepreneuriat, développer l'esprit d'entreprendre. C'est large, l'esprit d'entreprendre. Ce n'est pas juste partir une entreprise. Entreprendre un projet, s'impliquer dans un organisme, développer un organisme, par exemple, ça aussi, ça fait partie de l'entrepreneuriat.

Alors, cette stratégie représente un investissement d'un peu de 200 millions de dollars sur cinq ans, 40 millions de dollars juste pour cette année. C'est 90 mesures, dont 60 nouvelles mesures qui viennent appuyer l'action déjà en cours. Parmi les projets, il faut mentionner notamment des stratégies jeunesse locales développées en partenariat avec l'UMQ, la FQM, les municipalités, donc, et l'arrondissement de Montréal-Nord fera l'objet d'un premier projet, et une dizaine d'autres verront le jour cette année. Une action générale en faveur de la mobilité des jeunes, un guichet unique pour les jeunes Québécoises et Québécois pour faire des stages, oui, internationaux, mais également au Canada et au Québec avec la création de Québec volontaire. L'implantation du nouveau programme de Créneau carrefour jeunesse. Donc, j'ai pu rencontrer plusieurs intervenants dans mes tournées du Québec, dont au Bas-Saint-Laurent récemment. Je pense qu'on connaît bien ces organisations-là. La mise sur pied d'une chaire de recherche sur la jeunesse dans le cadre du Fonds de recherche du Québec, qui sera une infrastructure de recherche d'avant-garde. Et nous avons également annoncé, puis c'est le collègue, le député de Sainte-Rose qui est à l'origine de cette initiative, des places réservées aux jeunes sur les conseils d'administration des sociétés d'État et également, c'est intéressant de le mentionner, une représentation moyenne annuelle de 10 % des jeunes lors des missions commerciales du Québec. Par exemple, là, je pars moi-même en mai pour Israël et la Cisjordanie. La mission sera composée de 12,5 % de jeunes de 35 ans et moins. Alors, on s'assure de faire le suivi de ça, de même qu'on s'assure de faire le suivi de la présence des jeunes aux conseils d'administration, tel que je l'ai mentionné plus tôt.

Il faut bien sûr consacrer des efforts particuliers à l'exploitation des technologies numériques. Même si on pense que les jeunes ont beaucoup à nous montrer dans ce domaine, il faut les amener à intégrer ça dans leur vie encore plus et surtout dans leur carrière future ou leur occupation future. On va donner des prix, ça sera le prix du premier ministre ou de la première ministre, au cours des prochaines années, des prix reconnaissance jeunesse qui seront donnés à des personnes, des organismes particulièrement méritants et qui méritent d'être illustrés par l'ensemble de la population.

Il y aura également des consultations sur différents aspects de la stratégie. Je voudrais également souligner, M. le Président, les jeunes autochtones qui sont en action par le biais de trois stratégies d'action jeunesse autochtone, avec les Cris, les Premières Nations et les Inuit. Celles-ci seront bientôt dévoilées. Elles sont faites par et pour les jeunes autochtones. On parle de 6 millions de dollars sur cinq ans spécifiquement nos jeunes des Premières Nations et des Inuit.

La relève agricole également, il y a l'annonce d'un investissement supplémentaire, et l'organisme Place aux jeunes en région, qui nous est très précieux, ceux et celles d'entre nous qui représentons des comtés de région, un organisme qui va continuer à jouer un rôle important et encore plus important au cours des prochaines années.

Alors, les priorités, bien sûr, on les connaît, je les ai indiquées : la réussite éducative est soutenue par des investissements très importants en éducation, on parle de 1,8 milliard de dollars au cours des prochaines années, 1 500 personnes de plus dans nos écoles, collèges... dans les écoles pour septembre 2017 et 7 200 d'ici cinq ans. On va également appuyer l'enseignement supérieur avec 1,5 milliard de dollars, mais, également, ça représente des centaines de personnes, de professeurs, de chercheurs de plus dans nos collèges et nos universités.

Donc, c'est un plan sans précédent de 3,4 milliards de dollars pour la réussite éducative. Ça vise à réduire les inégalités, offrir la même chance à tous, et il en va de même avec l'implantation progressive et ciblée de la maternelle quatre ans, tout en reconnaissant le rôle que les services de garde jouent également pour nos enfants de cet âge, de quatre ans.

On veut également s'assurer que l'expérience étudiante se conjugue avec l'intérêt pour la participation civique et communautaire au cégep, à l'université, en valorisant l'engagement des jeunes. On a donc annoncé 7,5 millions de dollars pour soutenir davantage encore la fondation Forces Avenir, qui est présente dans ces milieux, organisme qui reconnaît et honore l'engagement étudiant dans des projets qui contribuent à la formation de citoyens et de citoyennes engagés et conscients de leurs devoirs face à leur collectivité.

On veut également développer une main-d'oeuvre répondant, comme je l'ai dit, davantage aux besoins du marché du travail. Près de 290 millions de dollars serviront, en l'occurrence, à promouvoir les métiers en demande et inciter à faire des choix de carrière gagnants. Bien sûr, il faut d'abord et avant tout suivre ses passions et ses goûts, mais il faut également être guidé par le paysage prévisible de l'économie, même s'il y a beaucoup d'incertitude. Passé les prochaines années, là, c'est très difficile de prévoir, comme je le disais plus tôt, quels seront les métiers vraiment prioritaires.

• (11 h 30) •

On se penche, et c'est un enjeu sérieux pour la jeunesse, sur les clauses de disparité en emploi. On sait que notre collègue le député de Pontiac dirige ces travaux actuellement. On parle de clauses salariales et non salariales qui feraient minimalement l'apparence de discrimination entre les travailleurs de certains groupes d'âge, les jeunes et les moins jeunes, et certainement qu'il s'agit d'enjeux qui m'ont souvent été mentionnés par les organismes jeunesse, y compris notre propre Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec, qui s'est exprimée là-dessus plusieurs fois.

Le gouvernement apporte des bonifications importantes en prévention, particulièrement dans le domaine de la santé mentale, continue sa lutte à l'intimidation également dans tous les milieux et a ajouté, par la voix du ministre de l'Éducation, une politique pour l'activité physique, le sport et loisirs afin de garder nos jeunes actifs. Alors, on voudrait pouvoir augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait des activités physiques pendant ses temps libres — j'espère faire partie des 10 %, pour ça, il faudrait que j'aie un peu de temps libre, mais c'est difficile de conjuguer les deux, mais un jour viendra — et de 20 % spécifiquement pour les jeunes de six à 17 ans. Déjà, il y a 64 millions de dollars qui est prévu sur trois ans, et plus de 500 millions seront investis pour soutenir des projets d'installations sportives et récréatives, dont 50 millions dans le dernier budget.

En ce qui concerne la mobilité durable, bien sûr, c'est un enjeu, l'environnement, la lutte aux changements climatiques, qui mobilise fortement la jeunesse. On a annoncé des financements accrus en transport collectif, pas juste pour le REM et les grands projets, mais également pour l'ensemble du Québec, électrification des transports. La recherche et l'innovation sera bientôt l'objet d'une annonce de politique gouvernementale de même que celle des sciences de la vie où il y a beaucoup de métiers et de professions d'avenir pour nos jeunes. Donc, on se donne les moyens de développer l'esprit d'entreprendre en milieu scolaire avec la création d'un programme d'expérimentation en entrepreneuriat en milieu scolaire de 10 millions de dollars sur cinq ans.

Alors, j'ai eu l'occasion d'assister pour la deuxième année de suite à la remise des prix Jeune personnalité d'affaires ici, à Québec. Je peux témoigner de la vigueur, de la créativité et de l'enthousiasme de nos jeunes. D'ailleurs, l'indice d'entreprendre, qui historiquement était plus bas au Québec au cours des dernières années, augmente spécifiquement parce que l'indice du désir d'entreprise des jeunes augmente très rapidement. Il y aura d'ailleurs... Aujourd'hui même à Montréal, il y a... le Québec est le lieu d'une grande rencontre de jeunes entrepreneurs du monde francophone avec une centaine de jeunes de 19 pays. Ça, c'est vraiment des liens qui vont durer toute la vie. C'est près de 400 jeunes sous le leadership du Québec qui sont réunis pour partager l'expertise jeunesse avec, bien sûr, la participation de la secrétaire générale de la Francophonie. Ça vient confirmer le leadership du Québec en matière de jeunesse alors que le secrétariat était déjà signataire d'une entente avec la Francophonie pour documenter les meilleures pratiques jeunesse.

Voilà donc, M. le Président, un survol de l'action de notre gouvernement en faveur de la jeunesse. Ces efforts, bien sûr, s'additionnent aux grands chantiers gouvernementaux déjà en cours, notamment pour contrer l'itinérance, les violences sexuelles, l'intimidation et, bien sûr, la radicalisation. On veut créer un environnement favorable à l'innovation et à la créativité avec la poursuite de déploiement du Plan culturel numérique du Québec, la Stratégie numérique, de même que la politique culturelle qui sera bientôt annoncée. On se soucie de l'environnement, bien sûr, avec les efforts à poursuivre pour contrer les changements climatiques et on diversifie notre économie. Alors, tout ça est rendu possible par les marges de manoeuvre qui ont été dégagées, par la dette du Québec qui diminue progressivement, par la confiance retrouvée des investisseurs, des prêteurs et des consommateurs, très apparente de plusieurs façons depuis quelques mois déjà. Et, bien sûr, ça, ça donnera plus de moyens à nos jeunes, moins d'argent à rembourser sur la dette dans quelques années, de l'argent dans le Fonds des générations. C'est autant d'outils pour nos jeunes qui prendront la relève et qui dirigeront le Québec dans quelques années, qui seront ainsi capables de faire leurs propres choix avec les moyens nécessaires pour concrétiser ces choix. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, M. le premier ministre. J'invite le porte-parole de l'opposition officielle, le député du Lac-Saint-Jean, pour un maximum de sept minutes.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : Je vous remercie, M. le Président. Permettez-moi de vous saluer et saluer le premier ministre. C'est rare qu'on a la chance d'échanger directement avec le premier ministre. Alors, on va en profiter. Saluer tous les collègues de l'Assemblée nationale, mais surtout saluer aussi tous les organismes jeunesse un peu partout à travers le Québec qui nous écoutent aujourd'hui et qui sont présents avec nous, qui font un travail remarquable. Et je tiens à souligner tous les efforts que vous faites auprès de nos jeunes. Et c'est tellement important, c'est tellement fondamental. C'est évidemment l'avenir, c'est la prunelle de nos yeux, et je tiens à souligner tout le travail que vous faites.

Ceci étant dit, ça fait un peu drôle, M. le Président, de discuter des crédits Jeunesse aujourd'hui, 27 avril, après la période de questions qu'on vient d'avoir, parce qu'on se questionne beaucoup pour savoir comment intéresser nos jeunes à la vie politique. Il y a tout un volet de la politique jeunesse qui est dédié à la citoyenneté, aux partenariats avec l'Institut du Nouveau Monde puis d'autres organismes jeunesse, puis, en même temps, bien, je suis obligé de dire que moi, je fais partie des parlementaires qui sont toujours tellement déçus de voir que, parfois, nos institutions ne sont pas à la hauteur de nos attentes. C'est le moins que je puisse dire. Je ne veux pas faire trop référence aux événements de l'actualité, mais je ne veux quand même pas qu'on se mette la tête dans le sable.

Ceci étant dit, alors, je me suis aussi questionné de savoir quelle était la meilleure approche qu'on devait avoir pour la jeunesse québécoise puis qu'est-ce qui, dans le fond, touchait le plus nos jeunes, et inévitablement, M. le Président, à mon point de vue, ça nous ramène à l'éducation. Je regardais le budget du Secrétariat à la jeunesse et je me disais : Bon, bien, c'est quoi? C'est 32 millions, environ? C'est quand même le double du Secrétariat aux affaires intergouvernementales — on

me dit 38? 38, oui — c'est le double du Secrétariat aux affaires intergouvernementales, mais ce n'est absolument rien comparativement au budget total du ministère de l'Éducation. Et, lorsqu'on a à comparer puis à se préoccuper sur les services qu'on a offerts à nos jeunes, inévitablement, il faut s'intéresser, qu'est-ce qui est arrivé au Québec dans les dernières années dans notre réseau de l'éducation, parce que ça a eu un impact immense sur l'avenir de nos jeunes. S'il y a un tout un volet qui porte sur le décrochage scolaire, comme c'est le cas dans la politique, bien, encore faut-il que nos jeunes ne décrochent pas du réseau scolaire.

Et là, M. le premier ministre, j'ai énormément de respect pour la fonction que vous occupez. J'ai une petite idée de tous les enjeux que vous avez à décider sur une base régulière, mais je demeure quand même convaincu qu'on a une divergence d'opinions assez forte sur les choix que votre gouvernement a faits dans les dernières années dans le réseau de l'éducation au Québec. Je connais déjà la réponse du premier ministre. Je sais qu'il va me dire qu'on est allé en élection sans avoir voté les crédits. Je sais aussi qu'il va me dire que tous les partis politiques souhaitaient l'équilibre budgétaire. Mais il n'en demeure pas moins que son gouvernement s'est rapidement retrouvé dans une situation de surplus budgétaire. Et, à mon point de vue, le budget de l'éducation devrait être sacré au Québec. On ne devrait pas pouvoir couper des centaines de millions, comme ça a été le cas dans les dernières années, parce que ça laisse des traces importantes dans les services qui sont offerts à nos jeunes, et je pense, entre autres, à tous les services, à toute la batterie de professionnels qui se sont vus dépourvus des services qui, normalement, auraient dû être rendus à nos jeunes. Je pense, entre autres, aux orthophonistes, aux psychoéducateurs, aux techniciens en éducation spécialisée qui se sont retrouvés dans une espèce d'engrenage où les coupures imposées aux différentes commissions scolaires, en bout de ligne, ça s'est traduit par des pertes de services. Et ça, pour moi, puis, je pense, pour le Québec, puis pour la jeunesse au Québec, bien, c'est extrêmement grave et, inévitablement, ça va laisser des traces.

Quand je vois, dans la politique jeunesse, qu'on va réinvestir, c'est vrai, dans les organismes à but non lucratif liés à la persévérance scolaire, à quelque part, je suis un peu choqué parce que je me dis : Comment ça se fait que plusieurs d'entre elles ont quand même dû fermer leurs portes? Des organismes qui avaient développé une expertise, je pense au CREPAS, entre autres, chez nous, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, des gens qui avaient développé une expertise ont carrément été congédiés, puis ce monde-là n'ont pas été réembauchés. Oui, il y a eu des réinvestissements. Oui, aujourd'hui, on est en train d'essayer de rattraper le temps passé, mais la réalité, c'est qu'il y a du monde qui ont carrément perdu leur job et qui ne sont jamais revenus dans le réseau. Pourquoi? Parce que, justement, ils se sont faufilés, ils ont trouvé d'autres avenues.

Alors, tout ça pour dire que, pour moi, la meilleure politique jeunesse passe par une protection et des réinvestissements importants en éducation pour nous assurer qu'il y ait le plus de jeunes possible qui aillent au bout de leurs aspirations, au bout de leurs rêves, qui obtiennent une qualification, une diplomation et qu'ils puissent s'épanouir, trouver un emploi, participer à la vie citoyenne québécoise, avoir des saines habitudes de vie, s'impliquer sur le plan culturel. Et je dois dire qu'évidemment dans la politique, M. le Président, j'y reconnais plein de bonnes mesures, puis je suis prêt à en souligner d'emblée, de façon consensuelle, puis je serais même prêt à faire le tour de la politique pour souligner tous les bons coups qui sont là-dedans. Mais je n'ai pas le choix de m'élever un peu au-dessus de la politique puis de regarder l'ensemble de l'oeuvre pour la jeunesse québécoise puis je suis obligé de vous dire que notre système d'éducation a été incroyablement mis à mal dans les trois dernières années et que ce qui était initialement prévu, c'est-à-dire des investissements de croissance à la hauteur de 3,5 %, bien, comme on le sait, malheureusement, ça n'a pas été le cas. Alors, par définition, lorsqu'on ne tient pas... on est incapable de maintenir le coût du réseau annuel, bien, ça se traduit par des coupures importantes, ce qu'on a vécu dans notre réseau.

Alors, ceci étant dit, M. le Président, je ne sais pas combien de temps il me reste.

Le Président (M. Matte) : 50 secondes.

• (11 h 40) •

M. Cloutier : 50 secondes, bon. J'aborderai plusieurs enjeux liés davantage à la politique, mais je tenais quand même à rappeler que les coupures en éducation ont fait extrêmement mal à notre jeunesse québécoise. Je connais déjà l'argumentaire du côté gouvernemental, mais je tenais quand même à exprimer qu'à mon point de vue et de manière consensuelle on devrait s'assurer que le budget en éducation, peu importent les formations politiques, il est protégé. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. J'inviterais le député de Chambly, porte-parole de la deuxième opposition officielle, pour un maximum de cinq minutes. Je vous cède la parole.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, M. le Président. Donc, je vais aussi profiter du temps que j'ai pour saluer mon collègue de l'opposition, M. le Président, le premier ministre, la partie ministérielle et toute l'équipe aussi en arrière, là, qui travaille très, très fort pour livrer les réponses, les groupes jeunesse et leurs représentants qui sont présents ici puis tous les groupes jeunesse qui nous écoutent. Ils sont très nombreux. La plupart, je les connais bien personnellement pour avoir des affinités avec eux parce que j'ai moi-même été impliqué dans les groupes jeunesse il y a maintenant une vingtaine d'années, puisque j'ai 42 ans, donc dans le mouvement étudiant, ensuite à Force Jeunesse puis, bon, dans plusieurs... même d'autres conseils d'administration pour les aider. Donc, je suis très, très reconnaissant de tout ce qu'ils font par et pour les jeunes. Et, quand je dis «par et pour les jeunes», ça me fait penser aux forums jeunesse qu'on a... j'ai le goût de dire qu'on avait, il en reste, mais qu'on avait à la grandeur du Québec, qui étaient un modèle unique qui fonctionnait bien et qui a subi les

foudres du gouvernement actuel. Bon, il y en a quelques-uns qui sont restés. On a créé Citoyenneté jeunesse, mais ça a été dans un mouvement de survie, puis c'est avec beaucoup de résilience que les groupes jeunesse ont réussi à se frayer un chemin à travers l'austérité qui avait visé la jeunesse.

Et il faut déboulonner un mythe, là, c'est un non-sens de dire : Je vais couper en éducation, je vais couper dans les groupes jeunesse, je vais couper dans Forum jeunesse au nom de la jeunesse. Puis c'est en coupant en éducation, en coupant directement dans des services aux élèves en difficulté, en minant leurs chances d'obtenir un diplôme que je vais me dégager une cagnotte pour, après ça, mettre ça dans le Fonds des générations puis dire : Hé! regardez, les jeunes, comme on travaille pour vous. De le dire, déjà, c'est presque risible, mais pourtant on l'a entendu puis on l'a vu, on l'a vu à répétition pendant un bon trois ans, des coupures au primaire, au secondaire, des techniciens en éducation spécialisée, des orthophonistes, dans les cégeps, les API, ce qu'on appelle les aides pédagogiques individuelles, qui n'avaient pas un poste à temps plein puis une permanence sont partis dans des coupures visant à rétablir les finances publiques, et tout ça au nom de la jeunesse. Il y a quelque chose qui ne tient pas la route, là, absolument pas.

Bon, on est bien content de voir que, là, maintenant, tout à coup, à l'approche des élections, il y a de l'argent pour les groupes jeunesse puis pour l'éducation, mais, si ça avait été une priorité, ça aurait survécu à ces rondes de coupures là. Justement, c'est le propre d'une priorité que d'être priorisée et de ne pas être ciblée quand c'est le temps de couper ou de réduire les augmentations de budget à un taux qui ne permette pas de soutenir les coûts de système, parce qu'on va me dire : Ah! il n'y a jamais eu de coupures. Regardez, le budget en éducation a augmenté, là, à chaque année. Oui, mais il augmentait moins que les coûts de système. Ça veut dire que dans les commissions scolaires, dans les écoles, dans les cégeps, dans les universités, dans les faits, il y a eu des coupures directes de services. On a même eu un ministre de l'Éducation qui disait : Bien, vous avez juste à ne pas acheter des livres pendant deux, trois ans. S'il n'y a pas de livre dans les bibliothèques scolaires, personne ne va mourir de ça. Il devait bien manquer de l'argent quelque part. Si le ministre de l'Éducation, dans cette législature, a tenu ces paroles-là, c'est clair qu'il y a des coupures, des compressions, enfin, tous les synonymes sont bons pour dire que la jeunesse a écopé.

Donc, ceci étant dit, il y a quand même eu des beaux discours, des politiques jeunesse, et le défi, ça va être d'aller au-delà des beaux discours, d'aller derrière la couche de vernis pour voir s'il y a une réelle volonté de faire avancer la jeunesse puis de mettre la jeunesse en priorité, de lui redonner son importance et de la placer au cœur des actions gouvernementales. On est ici aujourd'hui, ça va me faire plaisir d'échanger sur le sujet. Merci.

Discussion générale

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Donc, le temps des remarques préliminaires étant écoulé, je suis prêt à reconnaître l'opposition officielle, le député du Lac-Saint-Jean, pour environ 22 minutes.

M. Cloutier : Je vous remercie, M. le Président. Alors, on va commencer avec le bloc de mobilité des jeunes, programme de mobilité et Fondation LOJIQ. M. le Président, on a beaucoup de difficulté à s'y retrouver. On comprend qu'il y a un projet de loi qui serait en préparation. On comprend mal le nombre de jeunes qui sont directement touchés par le programme de mobilité, mais on va reprendre ça du début. À quoi ça sert? Pourquoi on veut un programme de mobilité au Québec?

Alors, initialement, ce que j'ai compris, c'est qu'on souhaitait avoir un programme de mobilité qui s'intéresse particulièrement aux jeunes qui ne sont ni à l'emploi ni aux études, et qui se retrouvent donc dans une période de leur vie où ils sont inactifs sur le plan professionnel, et qui peuvent, pour toutes sortes de raisons, chercher des alternatives pour essayer de se repropulser, vivre d'autres expériences. Alors, sous notre gouvernement, on avait envisagé la création de ce qu'on appelait, nous, l'engagement civique, qui visait justement ces jeunes-là. Mais l'idée de base, c'était justement d'avoir un programme qui était musclé, un programme qui était large, qui était général, parce qu'on parle d'environ 150 000 jeunes qui se retrouvent dans un tel scénario. Et, quand on regarde ce qui se passe en France, M. le Président, force est de constater que c'est un programme qui est extrêmement populaire. C'est un programme qui a fait ses preuves et qui permet à des jeunes de vivre des expériences dans des activités communautaires auprès de certaines municipalités et qui, en échange, ont une rémunération.

Alors, d'abord j'aimerais savoir combien de jeunes sont visés par le programme. Ensuite, est-ce que les municipalités sont dans le coup? Est-ce que les organismes communautaires sont impliqués? Où est la promotion du programme? Je suis assez convaincu que, si je cédaï la parole à tous les collègues députés puis je leur demandais de nous expliquer le programme, il n'y en aurait pas beaucoup qui seraient capables de le faire. En tout cas, c'est ma prétention. Peut-être que je me trompe. Mais il me semble que la chair autour de l'os, je ne suis pas convaincu qu'on l'a. Alors, peut-être que le premier ministre est capable de nous expliquer davantage, là, qui est impliqué, combien de jeunes et, en bout de course, c'est quoi, l'objectif.

Moi, initialement, ce que j'avais compris, c'est qu'on voulait que les jeunes aillent vivre des expériences à Montréal, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en Gaspésie. Puis, initialement, ce que nous, on avait en tête, c'est que les jeunes aillent vivre aussi des expériences dans des communautés autochtones pour qu'il y ait vraiment de la mobilité dans les communautés criées, attikameks, qu'il y ait vraiment du mouvement sur le territoire québécois. Puis on était persuadés que ça serait très, très, très populaire. Mais là je comprends qu'on est en attente d'un projet de loi. Je comprends aussi qu'il y a un peu d'argent mis sur la table, mais il me semble qu'il y a encore beaucoup à faire. Alors, je vous cède la parole, puis on verra si on est capable de préciser davantage.

Le Président (M. Matte) : Merci. J'invite le premier ministre à répondre aux questions de l'opposition.

M. Couillard : Bien, merci, M. le Président. On aura l'occasion d'échanger spécifiquement sur la mobilité des jeunes, mais il y a quand même eu des remarques d'introduction auxquelles, bien, je dois répondre par quelques commentaires. Comment intéresser les jeunes à l'action politique et au service public? De beaucoup de façons, notamment en s'abstenant d'utiliser le mensonge, la calomnie, la déformation des faits de façon répétée et presque systématique. Je pense que ça, ça ne donne pas confiance au monde. Et notre collègue le député de Lac-Saint-Jean devrait être particulièrement sensible à ça, lui qui a été lui-même ciblé par ces méthodes pendant la campagne au leadership. Alors, je pense qu'il devrait comprendre très bien que ce genre de chose là n'est pas de nature à encourager nos jeunes.

Maintenant, il faut parler également des finances publiques. Il avait prévu que j'en parlerais, donc je ne le décevrai pas. Je vais montrer que les budgets de l'éducation ont augmenté, bien sûr, puis certains auraient voulu qu'ils augmentent plus rapidement, mais on avait, je le rappelle, ce n'est pas banal, 7,2 milliards de dollars d'impasse à rattraper, laissée par le gouvernement précédent. Puis j'ai entendu tantôt dire : On n'avait pas adopté les crédits. Non, non, c'est pire que ça, on n'avait pas déposé les crédits. Quand on ne dépose pas des crédits, c'est parce qu'on sait que les crédits ne ferment pas, ça ne marche pas. Ça fait que, là, ce qui est arrivé, on a dit : Bien, on va faire un référendum après l'élection. On va se faire élire, puis on arrangera ça après, puis on fera notre référendum. Alors, heureusement, ce n'est pas arrivé. Heureusement pour le Québec, d'ailleurs, puis pour les Québécois, ce n'est pas arrivé.

Mais les déficits d'aujourd'hui, c'est des services en moins demain. C'est pour ça que c'est important, pour les jeunes, des finances publiques bien gérées et une dette sous contrôle. Moi, j'aime autant mettre de l'argent dans la politique jeunesse, dans l'éducation, dans la santé que d'envoyer de l'argent aux banquiers pour payer notre dette, qui doit être gardée sous contrôle. Et on voit que la confiance, d'ailleurs, des institutions financières revient parce que, si je reprenais le même tableau sur la croissance des budgets en éducation, même au cours des dernières années, on voit qu'il y a eu croissance, si on avait reculé un peu, juste avant cette date de 1997-1998, on aurait c'est quoi, la véritable austérité puis la réduction des budgets de l'éducation. Alors, le seul parti représenté ici qui a réduit les budgets de l'éducation dans l'histoire contemporaine du Québec, c'est le parti qui aujourd'hui forme l'opposition officielle. Je sais que le collègue n'était pas là à l'époque, mais ça nécessite quand même d'être dit.

Maintenant, pour ce qui est de la deuxième opposition, moi, je suis très surpris quand j'entends ça parce qu'effectivement les trois partis étaient d'accord pour rétablir l'équilibre budgétaire, puis la CAQ a bâti son identité politique sur le concept de bonne gestion des finances publiques et de réduction de la dette. Alors, c'est un peu facile, c'est un peu court, après que quelqu'un ait réussi à faire ce qu'il fallait faire, bien là de dire qu'on n'était pas d'accord puis c'est bien effrayant. Je pense qu'il faut rester un peu en rapport avec la réalité.

Maintenant, pour parler plus spécifiquement, juste un mot en passant...

• (11 h 50) •

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre, je vous inviterais à faire une réponse courte parce que...

M. Couillard : Je vais parler tant que je veux, là. Je vais indiquer...

Le Président (M. Matte) : C'est sur le temps de l'opposition.

M. Couillard : Oui. Je vais indiquer cependant que c'est 12,8 millions de dollars qui ont été investis dans les organismes régionaux de concertation pour la persévérance scolaire.

Maintenant, pour la mobilisation... En passant, si on veut garder le temps des réponses courtes, il faut se garder de faire des remarques, pendant la question ou avant la question, qui, de toute évidence, doivent apporter des réponses. C'est peut-être une façon de rester concentré sur les thèmes, puis là on a choisi un thème qui est celui de la mobilité des jeunes. Je vais quand même lui indiquer, puis ce n'est pas pour moi une échappatoire, de dire qu'il y a plusieurs de ces programmes qui sont gérés par le MRI, le ministère des Relations internationales. Donc, je suis certain qu'aux crédits du MRI on pourra avoir davantage de détails sur ces programmes-là.

Mais je pense qu'il était certainement bien vu et bien pensé de créer le regroupement de ces organismes qui favorisent la mobilité des jeunes, oui, sur la scène internationale, oui, au Québec, mais également dans le reste du Canada. Je sais que c'est moins important pour l'opposition officielle, mais, pour des jeunes, d'aller voir ce qui se passe en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario, ça peut être particulièrement utile.

Donc, on permet d'avoir un guichet unique pour nos jeunes, de leur faire permettre des expériences très, très enrichissantes et ainsi augmenter leur connaissance du monde, de leur pays également, du Québec. Et ça va nous permettre également de dégager des sommes importantes. Et même les sommes non utilisées, par exemple, en 2015-2016 sont reportées aux années suivantes. Alors, il y aura non seulement une simplification du système, mais également le fait de pouvoir dégager encore plus de marge de manoeuvre financière pour augmenter et bonifier l'importance des jeunes.

Maintenant, je rappelle que LOJIQ, les organismes jeunesse internationaux, dépend du ministère des Relations internationales. Alors, je m'engage à dialoguer avec le ministre des Relations internationales sur cette question lors de ses crédits.

Le Président (M. Matte) : Merci. J'invite le député du Lac-Saint-Jean... c'est votre bloc.

M. Cloutier : Oui, je vous remercie de le rappeler, M. le Président. D'abord, je veux rassurer tout de suite le premier ministre, j'adore la Colombie-Britannique, M. le premier ministre, j'y ai même travaillé. J'ai étudié aussi en Ontario, j'ai eu des expériences communautaires. Et, contrairement à ce que vous avez peut-être laissé entendre, peut-être sans intention, mais sous aucune forme notre projet politique n'est fondé sur le rejet de qui que ce soit. Au contraire, j'ai énormément

de respect et même d'admiration pour nos amis canadiens. J'ai juste un autre projet politique et d'autres ambitions pour le Québec.

Ceci étant dit, je veux quand même revenir sur le programme de mobilité, qui est quand même au coeur, je pense, de la politique jeunesse. Et j'ai posé quelques questions plus précises, alors peut-être que je vais les répéter pour avoir davantage de précisions. Sur le projet de loi, entre autres, qui est en rédaction, est-ce que le projet de loi va justement nous donner des critères d'admission? Il y a combien de jeunes qui sont visés? Les organismes communautaires qui vont y participer, les municipalités, etc., qui est dans le coup, qui fait quoi? Alors, c'est un peu ça que j'essaie de comprendre. Puis est-ce que c'est en vigueur dès maintenant? Est-ce que déjà des jeunes participent à ça ou on attend la création du projet de loi?

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Avec consentement, ma collègue brûle du désir de s'exprimer là-dessus.

Le Président (M. Matte) : Bien sûr. Est-ce qu'il y a consentement pour que la députée puisse prendre la parole? Consentement. Je vous cède la parole.

Mme Vallières : Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, permettez-moi de vous saluer, collègues qui êtes ici ce matin pour ces importants crédits. Si on est tous là ensemble aujourd'hui, c'est que la jeunesse, ça nous tient tous à coeur. Salutation aux groupes qui nous écoutent certainement aussi parce qu'ils ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les dossiers jeunesse dans les derniers mois. Et, chers collègues, merci d'être parmi nous aussi.

Quant à la question précise pour le collègue de l'opposition officielle concernant toute la programmation de LOJIQ, je crois, M. le Président, qu'il a certainement suffisamment d'expérience pour savoir que, si un projet de loi s'en vient, on ne peut non plus porter outrage à notre Parlement et en nommer déjà du contenu. Évidemment, que l'on a travaillé avec le ministère des Relations internationales pour pouvoir travailler ce projet de loi qui sera présenté sous peu. D'ailleurs, que je n'ai pas vu non plus, si la question lui venait en tête également. C'est un projet majeur qui a été mis en place et par le Secrétariat à la jeunesse et par le ministère des Relations internationales. Beaucoup d'acteurs sont en jeu. Aussi, le ministère des Affaires intergouvernementales, puisque, comme le collègue de l'opposition le mentionnait, au-delà de la portion internationale que l'on connaît déjà à LOJIQ, la volonté du Secrétariat à la jeunesse est aussi de pouvoir offrir à nos jeunes du Québec de faire des stages aussi à l'intérieur du Canada, mais à l'intérieur même du Québec, ce qui est fort important. Déjà dans son programme, LOJIQ permet à des milliers de jeunes de faire des stages et du volontariat un peu partout, et on a l'intention d'ajouter plusieurs centaines de places de stage aussi. Le nombre exact ne peut être connu encore. Ce sont des partenariats à établir avec d'autres provinces également, et ça ne peut pas se faire, là, seulement qu'en quelques minutes non plus.

J'aimerais porter à sa connaissance la réaction d'un collègue qui a travaillé aussi au dossier jeunesse, et, quand on est arrivé, M. le premier ministre avait comme mandat très clair à l'égard des adjoints à la Jeunesse qui ont travaillé avec lui de contribuer, de prendre ce que le précédent gouvernement avait fait dans les dossiers jeunesse aussi pour les inclure à l'intérieur de la politique, et donc du projet dont le collègue parle directement, et on y dit, et c'est sous la plume de Léo Bureau-Blouin, qu'on y retrouve notamment l'idée d'un service civique nommé Québec volontaire qui va permettre à des jeunes Québécois de faire du volontariat dans des régions du Québec et du monde, des mesures pour la facilitation de la conciliation famille-étude-travail, des gestes pour augmenter la place des jeunes dans les lieux décisionnels et des actions pour faciliter l'insertion des jeunes qui ne sont ni en emploi ni aux études.

Alors, oui, l'intention est là. Il y a un projet de loi, comme il le mentionnait, qu'on a dit aussi que ça s'en venait, mais il faut savoir que des projets à l'intérieur même du Québec, il y en a aussi beaucoup. Le premier ministre parlait de Place aux jeunes, donc la mobilité jeunesse, on en fait déjà à travail le volontariat dans les Carrefours jeunesse-emploi, et ça permet de découvrir notamment les belles régions comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il y a un séjour exploratoire bientôt, une première qui se fait en forêt, directement dans votre région également. Il y a beaucoup de choses qui s'en viennent, et ce sera majeur, quand on continuera là-dessus.

Le Président (M. Matte) : Merci. Merci. Je vous invite aussi... j'essaie d'équilibrer le temps aux questions-réponses.

M. Cloutier : Oui. Merci, M. le Président. Je vais demander au premier ministre de répondre, M. le Président, parce que j'essaie de... je ne veux pas jouer la corde de la partisanerie puis j'ai voulu exprimer une réelle préoccupation sur la participation des jeunes à la mobilité sur le territoire québécois sans vouloir lancer la balle à personne, sans vouloir tirer de boulette à qui que ce soit. Je reconnais tout le travail qui a été fait par mon collègue Léo Bureau-Blouin pour y arriver. Mais ma seule question, c'est de savoir... ma préoccupation, c'est, parmi le groupe de jeunes qui est identifié, les 150 000 jeunes qui ne sont ni en emploi... quelle est la proportion qui est visée pour leur participation à cette mobilité sur le territoire québécois?

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre, je vous invite à répondre à la question...

M. Couillard : Alors, il y aura une réponse à cette question. L'évaluation est en cours pour avoir une réponse spécifique. On va faire ça avec le réseau des Carrefours jeunesse-emploi.

Maintenant, je vais quand même donner quelques détails sur le programme Québec volontaire, qui est un peu tributaire du projet de loi qui progresse actuellement. Il faut expliquer que la seule raison du retard du projet de loi, ce

n'est pas le manque de volonté de le faire, c'est qu'on avait, disons, certains délais administratifs dans le domaine des services juridiques de l'État pendant, disons, quelques semaines.

Alors, il y a du financement qui est attaché à ces programmes de mobilité : 7,8 millions, bien sûr, mais auquel s'ajoute la Fondation LOJQ, 2,2 millions, et également 20 millions sur cinq ans pour favoriser, à travers la refonte des Offices jeunesse, davantage d'initiatives. Et je viens de parler des 7,8 millions du programme volontaires... Québec, qui s'adresse pour des stages au Québec et au Canada. Je suis content de voir que mon collègue sera content que des jeunes du Québec aillent dans le reste du Canada, comme il l'a fait lui-même, et tant mieux, mais c'est un progrès, c'est un progrès. Puis d'ailleurs, en passant, l'idée d'avoir des stages en milieu autochtone, c'est tout à fait possible, à l'intérieur du stage, de le faire. On a vérifié avec le Secrétariat à la jeunesse, et c'est certainement possible de le faire. Donc, il va falloir qu'on dépose le projet de loi. Il y aura présentation d'une évaluation chiffrée que demande mon collègue. Les travaux sont en cours actuellement et pourront être présentés lors de l'adoption du projet de loi.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. M. le député du Lac-Saint-Jean.

• (12 heures) •

M. Cloutier : Bien, d'abord, je me réjouis de la réponse du premier ministre et j'apprécie la transparence. C'est fondamental pour moi, M. le Président, ce programme de mobilité pour la... j'allais dire la survie, mais c'est presque ça, pour la démographie dans nos régions du Québec. Et j'ai une profonde préoccupation qu'il y a davantage de circulation de nos jeunes et une meilleure connaissance du territoire québécois et que nos jeunes se connaissent davantage et qu'ils connaissent les particularités. Et je pense qu'un programme comme celui-là, qui est encore en ébullition, avec un projet de loi qui va être déposé, est très prometteur pour l'avenir du Québec, et c'est pour ça que je me préoccupe. Et je veux m'assurer que les sommes soient disponibles. Je veux m'assurer qu'il y ait le plus de jeunes possible qui vont pouvoir en profiter, particulièrement ceux et celles qui ne sont pas à l'étude, qui ne sont pas à l'emploi, qui cherchent des choses à faire, qui veulent vivre une première expérience professionnelle, une première expérience communautaire. Et c'est ça, le sens de mes questions, M. le Président.

Alors, je vais enchaîner dans la même logique, c'est-à-dire la préoccupation démographique. Vous avez aussi mis sur pied un programme de mobilité pour les cégeps, qui concerne directement et qui fait aussi partie de la politique jeunesse. Or, encore une fois, ma préoccupation, c'est que ça fonctionne, c'est que ça marche puis qu'on ait des jeunes qui, réellement, partent de Montréal, qui viennent dans les... c'est quoi, de mémoire, c'est 15 cégeps qui sont directement impliqués. Or, à ce stade-ci, du moins, ce qu'on me dit, c'est qu'il y aurait seulement que quelques étudiants seulement qui auraient participé au programme. Alors, je suis préoccupé, je suis préoccupé par rapport aux objectifs qui sont visés puis à la capacité d'atteindre les objectifs. Alors, ça se retrouve dans la politique jeunesse. Je ne sais pas si le premier ministre a les statistiques à jour en ce qui a trait au nombre de jeunes qui ont participé au programme de mobilité étudiante dans les cégeps.

Alors, je lui pose cette question : Il y a combien de jeunes? Puis est-ce que les perspectives sont meilleures pour les années à venir, pour que justement ça soit un programme qui prenne son envol?

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Le programme vient d'être annoncé officiellement, donc il ne faut pas être surpris, là. Et on rendra compte des résultats à mesure. Mais il y a une façon dont on peut tous faire en sorte... Juste expliquer aux gens qui nous écoutent de quoi il s'agit, le collègue l'a bien décrit, il s'agit de permettre à des jeunes des villes, comme Montréal ou Québec, de venir faire une partie de leur scolarité collégiale dans nos cégeps de région. Par exemple, chez moi, puis je suis certain également pour le cégep d'Alma, mais le cégep de Saint-Félicien fait face à un enjeu démographique significatif qu'il corrige de deux façons, surtout par l'attrait des étudiants étrangers, il y a 125 étudiants étrangers actuellement au cégep de Saint-Félicien, mais également par ce programme de mobilité interrégionale. Et là il va falloir avoir une logique, il va falloir que ça se tienne. Et je compte sur mes collègues de l'opposition parce qu'en même temps qu'on veut développer ce programme on sait que les grands cégeps de Montréal et d'ailleurs demandent des changements à leurs devis pour augmenter le nombre de places. Donc, je pense qu'il faut tenir compte de leurs demandes, de l'explosion démographique dans certaines régions, mais il faut faire attention, il faut être prudent. Il faut que les jeunes soient amenés... on ne peut pas obliger des jeunes, bien sûr, hein? Il ne s'agit pas de faire ça, là. Ce n'est pas une conscription. Mais il faut faire en sorte que le choix s'impose naturellement pour aller étudier... ce qui est loin d'être une punition, en passant, là. Passer quelques mois de sa vie au cégep à Gaspé, ou à Saint-Félicien, ou ailleurs en région, c'est une expérience formidable. Moi, je pense que les jeunes vont être intéressés.

On me dit qu'il y a déjà eu, notamment pour la Gaspésie, des manifestations d'intérêt en assez grand nombre. La période des inscriptions, tout ça va se poursuivre, mais je veux juste rappeler, de la même façon qu'on a voulu protéger les programmes exclusifs pour les cégeps en région, il va falloir faire attention à l'impact des augmentations de devis dans les villes sur les cégeps en région qui voudraient mettre en place la mesure de mobilité. Alors, cette mesure-là est développée, c'est sa première année. On aura l'occasion certainement, je pense... d'ailleurs, aux crédits l'an prochain, on devrait être capables de faire le bilan de la première année d'utilisation de ce programme-là. Je remercie le collègue de l'avoir mentionné.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Bien, là aussi je rejoins le premier ministre sur, effectivement, les défis démographiques des autres régions, qui, elles, vivent d'autres réalités que celles en région. Mais effectivement c'est des rôles de choix que d'avoir

des institutions qui sont à moitié pleines ou à moitié vides, dépendamment de la façon dont on regarde les choses, et d'autres institutions qui débordent, et on doit construire. Il me semble que c'est nettement plus logique d'inviter les jeunes à parcourir le territoire québécois et d'utiliser, donc, les infrastructures qui existent déjà. Le programme a quand même été lancé l'année dernière, bien, c'est-à-dire, a été lancé pour l'année scolaire de l'automne 2016. Moi, j'avais compris que le programme était en application dès cette année et qu'il y avait peut-être des jeunes qui en avaient bénéficié. Je ne sais pas si le premier ministre a les chiffres avec lui, sinon je poserai la même question à sa collègue aux études supérieures en début de semaine.

M. Couillard : Je sais qu'il y a des étudiants qui ont déjà demandé d'être inscrits à la mesure. On m'a parlé spécifiquement du cégep de Gaspésie, de Gaspé, mais on pourra certainement avoir cette discussion avec ma collègue de l'Enseignement supérieur.

Alors, c'est vrai, ce qu'il dit. On est d'accord, il faut faire attention aux devis des cégeps dans les régions démographiques, disons, très actives, mais il faut quand même reconnaître le droit aux jeunes de faire les études où ils veulent. Alors, il faut faire attention non plus de ne pas trop pousser le pendule de l'autre côté et faire en sorte qu'on ait une offre alternative, mais qu'on permette quand même aux jeunes qui le désirent de faire leurs études près de leur milieu familial, surtout au niveau collégial. Mais je pense qu'on est tous également préoccupés de ça, et on veut que nos jeunes restent en région. D'ailleurs, on m'indique que le programme qu'on va peut-être discuter tantôt, Place aux jeunes en région, il y a 2 000 jeunes qui se sont établis en région dans les deux dernières années. Ça s'ajoute au programme de crédit d'impôt pour les jeunes diplômés aussi. Moi, quand je suis allé en Mauricie récemment, j'ai rencontré des jeunes entrepreneurs qui ont choisi de rester ou revenir en Mauricie à cause du climat entrepreneurial qui existe maintenant dans la région. Alors, c'est le genre de chose qu'on doit créer partout au Québec, dans toutes nos régions.

Le Président (M. Matte) : Merci.

M. Cloutier : Juste pour fins de clarté, là, il y a le programme de mobilité puis il y a la fondation LOJIQ. Il y a un 7,8 millions à la fondation LOJIQ puis il y a aussi un programme de mobilité, mais est-ce que le projet de loi englobe les deux?

M. Couillard : On ne peut pas parler du projet de loi avant de l'avoir déposé.

M. Cloutier : Bien, alors je vais vous poser une autre question. Il y a un 7,8 millions qui a été octroyé pour la fondation. À quoi qu'il sert?

M. Couillard : En fait, le 7,8 millions, je vais vérifier, il n'est pas pour la fondation. C'est 2,2 millions supplémentaires qui a été annoncé plus 7,8. C'est un total de 7,8 plus 2,2. Puis Mme Mignault pourra peut-être donner consentement et détails là-dessus.

Le Président (M. Matte) : Acceptez-vous?

Une voix : Oui.

Le Président (M. Matte) : Madame.

Mme Mignault (Isabelle) : Alors, en fait...

Le Président (M. Matte) : Si vous voulez vous présenter.

Mme Mignault (Isabelle) : Oui. Isabelle Mignault, secrétaire adjointe à la jeunesse. En fait, il y a 20 millions sur cinq ans qui est attribué pour LOJIQ, là, les stages, la livraison des stages à l'international. Québec volontaire sera mis en place à l'aide des fonds qui ont été transférés à la fondation. Et le projet de loi, en fait, permettra de faire avancer l'ensemble des initiatives d'élaboration du nouveau programme.

M. Cloutier : Donc, je comprends que le projet de loi va aussi englober les activités de la fondation.

Mme Mignault (Isabelle) : Évidemment, je ne peux pas me commettre là-dessus.

M. Cloutier : Mais j'ai compris de vos propos précédents que c'est ce que ça laisse entendre. Très bien.

Le Président (M. Matte) : Il vous reste 1 min 15 s, M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : 1 min 15 s. Peut-être aborder... En 1 min 15 s, on n'aura pas le temps d'aborder grand-chose, mais le créneau carrefour, peut-être, qui est un élément clé, je pense, de la politique. Ce que je comprends, c'est qu'il y a eu un projet pilote un peu partout à travers le Québec. Est-ce qu'il y a des ajustements qui ont été faits au projet pilote? Est-ce que ce sont ces mêmes projets-là qui sont reproduits partout à travers le Québec? Quelles sont les conclusions, justement, des expériences qui ont été vécues?

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, d'abord, j'ai eu l'occasion de rencontrer des intervenants des carrefours dans les tournées régionales. Ils sont très, très contents du rôle qui leur est confié. Les projets pilotes, je pense qu'il y en avait 25, pour mémoire, ont eu lieu. Chaque CJE a eu 37 000 \$ pour évaluer le projet également. Et on a pu présenter des résultats à l'ensemble des CJE lors d'une rencontre, le 16 novembre.

Alors, il y a l'implantation du créneau, 110 CJE depuis le 1er janvier, et donc il y a des principes qui guident cette implantation, d'abord la transition en douceur dans le respect des organisations, souplesse et flexibilité. Tous les CJE bénéficient d'une augmentation de 10 000 \$ sur une base annuelle, et 34 ont un rehaussement de plus de 45 000 \$ sur une base annuelle. Donc, la hausse moyenne pour les 110 est de 38 000 \$ sur une base annuelle.

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre, le temps étant écoulé, si vous...

M. Couillard : ...

Le Président (M. Matte) : Oui, oui.

M. Couillard : Il ne reste pas grand-chose. Il reste juste trois éléments.

Le Président (M. Matte) : Allez-y.

M. Couillard : Il y a des bonifications significatives pour certains CJE afin de déployer des services sur l'ensemble du territoire, surtout pour les régions à très grand territoire. Il y a un comité aviseur qui a été mis en place, il va être piloté par le secrétariat et le regroupement, et ça va être bien sûr là pour faire la mesure, le monitoring du programme et éventuellement des demandes de révision et de modification qui pourront être discutées au comité. Voilà.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Je vous cède la parole à nouveau, M. le premier ministre, pour environ 18 minutes, là. C'est votre bloc.

Mme Vallières : J'aurais une première question, M. le Président, si vous permettez.

Le Président (M. Matte) : ...c'est à vous la parole.

• (12 h 10) •

Mme Vallières : Merci énormément. Donc, mes salutations étant faites tout à l'heure... je remercie d'ailleurs les partis de l'opposition pour le consentement à ce que je puisse faire quelques réponses. C'est une première expérience pour moi. On est dans les dossiers jeunesse, donc c'est le fun aussi, comme jeune députée, d'avoir l'occasion aussi d'être dans le cœur de cet exercice-là. J'ai vraiment un très grand respect pour les institutions pour lesquelles on oeuvre tous au quotidien et surtout pour l'exercice pour lequel on est ici aujourd'hui. On mentionnait qu'on voulait peut-être aller à un niveau plus macro pour parler de la jeunesse. Il faut se rappeler qu'on est ici pour les crédits du Secrétariat à la jeunesse aussi. Et, oui, le député de Lac-Saint-Jean veut s'élever, mais moi aussi, je veux m'élever, justement, puis je veux m'élever là où les jeunes nous amènent sur le terrain, justement, et là où les jeunes nous ont apportés avec l'élaboration de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse parce que c'est leur réalité. Et ce qu'on voit dans les documents, c'est vraiment parce qu'on les a écoutés, on les a entendus et qu'on met le tout à exécution.

Ça fait un an maintenant, officiellement, que j'ai l'opportunité de pouvoir oeuvrer, avec le premier ministre, directement sur le terrain, avec la réalité et le concret, ce qu'on entend dans les dossiers jeunesse, et c'est vraiment pour moi un honneur. Et c'est d'ailleurs une de mes motivations en politique. On entendait parler tout à l'heure du cynisme ambiant, je vais le nommer, là, et je pense justement que c'est une des raisons pour lesquelles on doit faire ces exercices de façon correcte et intègre. Et c'est pour cette raison aussi que je continue à chaque jour. Et certainement que chacun des collègues qui sont ici, à l'Assemblée nationale aussi, continue chaque jour à se donner autant dans le cadre de leurs fonctions, que ce soit ici, à l'Assemblée nationale, ou encore dans chacun de leurs comptes respectifs.

Et, quand on parle de la jeunesse... on se promène depuis le début de notre mandat, le premier ministre et moi, puis, quand on parle de la jeunesse, on entend beaucoup parler que c'est l'avenir du Québec. Et rapidement on rétorque et on passe le message, de dire que, pour le gouvernement du Québec, la jeunesse, c'est non seulement l'avenir du Québec, mais, pour nous, c'est le Québec de maintenant. Et c'est pour cette raison que vous trouvez l'ensemble des mesures que l'on a mises dans la Stratégie d'action jeunesse. Et c'est justement dans cet esprit-là qu'elle a été déposée, pour mettre les jeunes au centre de nos stratégies d'action, au centre de ces mesures-là, qu'on a déposés notre stratégie d'action.

Donc, si vous permettez, je remettrai en contexte un peu d'où on arrive dans ce dossier pour savoir aussi où on s'en va. Ça fait suite au Sommet du Québec et de la jeunesse, qui s'était tenu en février 2000, en fait. De façon consensus, le Québec dévoilait sa première politique québécoise, qui s'appelait La jeunesse au cœur du Québec à cette époque et qui a été mise en oeuvre par le biais de trois plans d'action aussi, qui se sont échelonnés sur 15 ans.

Donc, en 2015, le précédent gouvernement a porté le flambeau, en fait, pour faire une tournée de plusieurs jeunes à travers le Québec pour les rencontrer, savoir : La prochaine Politique québécoise de la jeunesse, vous la voulez comment? Et nous, quand nous sommes arrivés au gouvernement, ces jeunes-là, qui avaient été entendus, visités, consultés, c'était clair pour nous qu'on voulait conserver leurs voix également. Mais on est allés aussi plus loin. On est allés

rencontrer la société civile, les groupes, les intervenants qui travaillent directement avec ces jeunes-là, puisque ce sont eux, nos partenaires principaux du Secrétariat à la jeunesse, pour faire un pas de plus, justement, puis regarder comment on est capables d'aller dans l'action avec et pour ces jeunes-là.

Et pourquoi il fallait faire une autre Politique québécoise de la jeunesse? C'est aussi très clair. On est arrivés, la Politique québécoise de la jeunesse datait... pour les jeunes qui sont nés entre 1980 et 1994, donc presque moi, alors qu'on s'adresse maintenant à une jeunesse qui, finalement, sont mes propres enfants, mes deux fleurs, Roséliane et Clémence, qui entrent dans cette clientèle, justement, pour notre nouvelle politique. Puis on sait que la société a énormément évolué. En 1980, courriel, texto, application, Apple, ce n'étaient pas des mots qui étaient très courants dans notre vocabulaire ou même pas du tout. Puis également la société en général, de façon globale, a énormément évolué, que ce soit la situation sociale, la situation économique aussi. M. le premier ministre a parlé de ce fameux clash démographique que l'on va vivre, la pyramide inversée, justement. Quand on sait que le poids relatif des jeunes va diminuer versus la proportion des personnes âgées, c'est majeur, l'effet que ça a sur la clientèle jeunesse, et l'espérance de vie, qui augmente aussi, donc les personnes âgées vont vivre plus longtemps, et comment nous, également, comme jeunes, on peut passer à travers ça. Qu'est-ce que ça a comme effet sur les dépenses publiques aussi, c'est majeur, et ce sont des préoccupations qu'on a actuellement au gouvernement du Québec. Et c'est pour cette raison que l'on est arrivés avec une nouvelle Politique québécoise de la jeunesse, qui est très... je l'ai mentionné, quand on en a parlé les premières fois, je la mentionnais comme étant très intégrée, très évolutive aussi, très novatrice. Les groupes nous l'ont mentionné. Et une préoccupation que je porte, également, au quotidien, c'est qu'elle était axée beaucoup sur les régions aussi pour la déployer dans l'ensemble du Québec.

Donc, on a entrepris, alors, de l'actualiser, cette politique, et on l'a déposée à la fin de 2016, justement. La réception a été vraiment très bonne. Ça a été un vaste exercice de consultation qui s'est échelonné sur presque deux ans. Donc, ça a été vraiment très fastidieux, mais, en même temps, ça répond exactement aux besoins et aux aspirations des jeunes, justement. Et on nous l'a mentionné suite à la sortie aussi : On se retrouve, on lit ce qu'on vous a demandé, et c'est vraiment très apprécié.

Alors, on arrive avec une stratégie d'action jeunesse. Le député de Champlain mentionnait : J'espère qu'on ne restera pas que dans la superficie ou il parlait de vernis. Bien, en fait, je vous dirais même que ce qui est fort intéressant, c'est que, moi, ça ne me dérangerait pas de dire qu'il y a du vernis parce que je pense qu'on y a travaillé très, très fort, et surtout que le vernis a été choisi par les jeunes, et qu'il a été appliqué par les jeunes, et qu'on continuera à le faire, justement, parce qu'on est vraiment dans l'action. Et je pense que ça serait intéressant en ce sens-là, pour démontrer, justement, tout le partenariat qu'on a avec les différents groupes, de peut-être faire quelques commentaires qui ont été donnés par les groupes parce que, justement, c'est pour eux, c'est par eux que ça a été fait.

Donc, le Réseau des carrefours jeunesse-emploi, qui dit que c'est un grand privilège pour les carrefours jeunesse d'être partie prenante d'un projet aussi mobilisant et stimulant. On est vraiment très satisfaits. Ça va permettre de soutenir davantage de jeunes, un autre groupe mentionne. L'UMQ nous dit que l'on salue les mesures qui touchent les stratégies locales. Ça va renforcer l'autonomie des municipalités en matière de soutien à la jeunesse. Un autre groupe dit : «Enfin des mesures concrètes pour outiller et valoriser la jeunesse.»

Place aux jeunes en région, le premier ministre l'a mentionné, plus de 2 000 jeunes diplômés se sont établis en région. La présente annonce, ce qui est accru, va nous permettre de relever des défis encore plus grands, enfin des partenariats structurants. La Fédération des cégeps : «On est heureux de retrouver des mesures touchant directement le bien-être mental, la persévérance et la réussite éducative de nos étudiants du réseau. Une importance accordée à la valorisation de l'enseignement.» Le Regroupement des organismes communautaires, le ROCAJ, plusieurs, dans chacun de nos comtés, on les rencontre souvent, régulièrement. : «On est heureux d'obtenir la confirmation que le ROCAJ sera un partenaire officiel de la Stratégie Jeunesse.»

Je pourrais continuer comme ça encore plusieurs minutes. Je pense que c'est vraiment fort intéressant, justement, cette reconnaissance qui est faite du travail effectué par le Secrétariat à la jeunesse, du travail qui a été effectué par le précédent gouvernement aussi parce qu'on retrouve certaines des propositions qui avaient été faites. Et l'objectif, et je me permets de le lire, de la politique québécoise, c'est d'«accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie dans un contexte de changements démographiques, [pour qu'ils] contribuent pleinement à façonner le Québec d'aujourd'hui et de demain». On vise principalement les jeunes de 15 à 29 ans, mais, ce qui est fort intéressant, on amène cette nuance que tout ce qui est prévention 12-14, mais également l'accompagnement des 30-35 pour une continuité de services, ça vient englober tout ça aussi dans la Politique québécoise de la jeunesse.

Donc, il y a énormément de travail qui a été fait. M. le premier ministre, étant sur le terrain régulièrement, vous pouvez voir justement comment ces commentaires positifs là sont accompagnés de ceux que l'on reçoit directement par les jeunes et par les groupes dans nos différentes activités. On l'a fait ensemble un peu partout au Québec, dans différents groupes, pour différents axes de notre Stratégie d'action jeunesse aussi, et on voit à quel point notre jeunesse est motivée, à quel point elle est impliquée aussi. On a des jeunes qui aiment embrasser des causes, hein? Ce sont des jeunes qui veulent avoir un défi et qui sont prêts à les réaliser, des jeunes avec des idéaux aussi.

Donc, en lien avec ces axes dont vous avez parlé tout à l'heure puis plusieurs des mesures, à la lumière de la dernière année où on a travaillé justement ensemble avec la Stratégie d'action jeunesse, ça pourrait être intéressant, je pense, que l'on puisse aborder les moyens, les moyens qui ont été très appréciés par les groupes justement. Est-ce qu'il y a des éléments qu'on pourrait faire ressortir davantage parmi les différentes mesures de notre Stratégie d'action jeunesse pour les jeunes?

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, j'aime — puis tantôt notre collègue de Lac-Saint-Jean a parlé de cette façon-là également — qu'on aborde ça en termes de continuité parce qu'effectivement ça a commencé il y a plusieurs années, les initiatives comme celles-là, y compris dans le dernier mandat du gouvernement qui nous a précédés. Et il y a plusieurs idées parce que M. Bureau-Blouin à l'époque avait fait une consultation dans le Québec, rencontré les jeunes, ensuite on a rencontré les organismes. Alors, ça a permis de faire portrait très complet de la situation. Et donc il ne faut pas se surprendre que plusieurs des mesures qui sont là ont été inspirées par la première de ces consultations-là.

Moi, je suis assez content du fait que, dans les mesures présentées, il y a beaucoup de nouvelles mesures. Si ma mémoire est exacte, sur 90 mesures, il y en a 60 qui sont des nouvelles mesures. Ça témoigne du fait qu'on doit absolument moderniser cette stratégie-là, la politique et la stratégie, parce que, comme ma collègue l'a dit tantôt, l'environnement des jeunes, même il y a 10 ans, il y a 15 ans, était totalement différent de celui d'aujourd'hui. Alors, il faut constamment modifier les choses. Et on aura probablement encore à le modifier après la stratégie en cours.

• (12 h 20) •

Les thèmes et les axes sont connus. J'attire encore une fois l'attention sur l'axe d'entrepreneuriat parce que c'est une des suggestions des jeunes eux-mêmes, des organismes jeunesse eux-mêmes, notamment des jeunes chambres de commerce. On connaît le fait que le Québec accuse un retard en termes de naissance de nouvelles entreprises et de pérennité des entreprises. Alors, plus on va initier nos jeunes à l'entrepreneuriat comme concept, hein... Puis encore une fois ce n'est pas uniquement partir des entreprises. C'est avoir un projet de leadership, un projet mobilisateur qui peut être, oui, une entreprise, mais qui peut être un organisme sans but lucratif, une implication bénévole, mais qui permet à un jeune d'illustrer sa créativité et sa capacité d'agir comme leader dans son milieu. Il y aura un cours, d'ailleurs, de base économique et financière dans nos écoles. Il y a des écoles d'entrepreneuriat. Outre celle de Beauce, qui est bien connue, il y en a d'autres qui sont en ébullition un peu partout au Québec. Et il y a de nombreuses initiatives, bien sûr, qui sont listées dans la stratégie.

On a bien sûr porté attention, parce qu'on se souvient des discussions avec les forums jeunesse, je pense que mon collègue en a parlé tantôt, toute la question implication citoyenne, participation à la vie démocratique, c'est dans la stratégie également. Cette mission-là n'a pas été abandonnée. Elle est au contraire intégrée notamment aux ententes qu'on a avec les carrefours jeunesse-emploi et avec d'autres institutions également pour permettre à nos jeunes de faire ces expériences-là et développer ces habiletés-là.

Petite précision dont on me fait part, c'est bien sûr... certaines personnes du réseau réseau LOJIQ nous écoutent. Alors, on nous indique que LOJIQ a fait jusqu'à maintenant voyager... bien, voyager n'est pas le bon terme, là, faire des expériences à des jeunes ailleurs, 4 200 au moment actuel, et ça va continuer. On peut prévoir que ça va continuer... parfait pour deux raisons. D'abord, ça éveille l'intérêt de nos jeunes pour ce qui se passe ailleurs puis ça leur permet de nouer des amitiés qui, en général, vont durer toute l'année... toute la vie, pardon. Je suis persuadé que... mon collègue a parlé de ses études ailleurs, mais il a gardé des amis là-bas avec lesquels il correspond, et ça permet une meilleure compréhension entre les peuples.

Alors, voilà en gros, là, quelques illustrations pour indiquer que l'axe citoyen n'est pas oublié, bien sûr, la réussite éducative, la santé, l'emploi, l'entrepreneuriat. Et on prévoit, puis c'est une autre question que le collègue a posée, puis je voudrais lui apporter une réponse, puis il me pardonnera qu'elle soit un peu approximative compte tenu de l'évolution, on permet que... pour la première année, c'est environ un millier de jeunes qui devraient s'inscrire et participer au programme Québec volontaire, mais, lorsqu'on aura fait la première année, on pourra faire le bilan exact. Il est possible que ce soit plus, on verra. Je pense qu'il y aura énormément d'intérêt et d'enthousiasme des jeunes pour participer à ça. Donc, je pense qu'on n'aura pas de problème de recruter des volontaires, mais peut-être plutôt le problème inverse, le nombre de places de stage pour le nombre de demandes qu'on aura, ce qui serait une bonne nouvelle, d'ailleurs.

Le Président (M. Matte) : Mme la députée de Richmond.

Mme Vallières : Merci beaucoup, M. le Président. Et ça me permettrait d'ailleurs de me remémorer ma propre expérience où j'ai décidé de mettre sur la glace pendant une session collégiale mes études pour partir et voyager, se découvrir, mais finalement, à travers cette exploration-là, découvrir peut-être un peu plus qui j'étais, mais surtout ce que je voulais faire. On voit à quel point ça peut former les gens, ça peut orienter les jeunes aussi. Et la volonté du gouvernement d'inclure le plus possible les jeunes qui sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation, on veut les faire bouger, c'est directement en lien avec le projet de loi n° 70 aussi, là, Objectif emploi, où on veut que ces jeunes puissent avoir des expériences pour se découvrir le maximum possible. Au-delà des compétences, l'expérience de vie peut apporter énormément sur la découverte de soi, et c'est à partir du moment où on a des réussites, où on a des expériences positives dans notre vie et où on veut, à ce moment-là, continuer et toujours aller plus loin.

Et les carrefours jeunesse-emploi sont des partenaires vraiment extraordinaires dans chacun de nos milieux. Il faut le rappeler, c'est 110 carrefours jeunesse-emploi dans les 17 régions du Québec qui connaissent leur milieu, qui sont réseautés, qui travaillent déjà avec l'ensemble des partenaires, que ce soient municipaux ou économiques aussi, de leur territoire pour créer les meilleurs maillages possible dans chacune de nos communautés. On le sait, comme députés, on travaille souvent, très régulièrement avec eux, ils sont des témoins de réussites au quotidien de réinsertion en emploi, de retour aux études aussi ou de jeunes qui terminent leur secondaire par le biais de leurs services aussi, de jeunes qui obtiennent un premier emploi de par leur expérience ou encore de jeunes qui vivent leur première expérience de bénévolat.

Un de mes chevaux de bataille aussi dans le cadre de mes fonctions d'adjointe parlementaire à la jeunesse, ça a été beaucoup ça. Je trouve qu'il y a une synergie extraordinaire à aller chercher entre la possibilité d'offrir aux jeunes de faire une première expérience de bénévolat versus le besoin des organismes communautaires de chacun de nos milieux aussi. Alors, comment un jeune qui va s'occuper de recueillir des sous lors d'une activité va peut-être se rendre compte que,

lui, de s'occuper de la comptabilité de tout ça, woups! les chiffres, intéressants pour moi. Ou encore une jeune qui va distribuer des paniers alimentaires, qui va se rendre compte combien ça peut lui apporter que de donner aussi de son temps, que c'est une certaine réciprocité aussi, du bénévolat. Donc, c'est un des ajouts, dans le cadre du créneau carrefour jeunesse, fort intéressants, soit le bénévolat et le volontariat, qui nous mènent éventuellement aussi à pousser ces jeunes-là à aller vers des activités de contact, de premier contact avec l'entrepreneuriat ou encore de reprise de contact, plus de réinsertion sociale, parfois aussi, pour qu'ils se sentent encore plus inclus dans la communauté puis vraiment qu'on puisse leur dire : Vous êtes les bienvenus, et on veut que vous fassiez le maximum, et vous pouvez être des acteurs actifs dans la communauté.

Un des objectifs de la stratégie, d'ailleurs, c'est justement de mettre les jeunes en action. Plusieurs le sont déjà, mais comment on est capables de mettre tout le monde à contribution parce qu'on a besoin des jeunes dans notre société active le plus rapidement possible, mais on veut qu'ils le fassent de façon, certes, cohérente et respectueuse de leur propre cheminement aussi que les carrefours jeunesse respectent, justement, énormément.

Un fait à noter, M. le Président, que j'aimerais vraiment que les gens puissent justement connaître l'importance, c'est que, dans le dernier budget pour la première fois de l'histoire du Québec, il y a un feuillet qui a été dédié exclusivement à la jeunesse, et ce feuillet, justement, qui indiquait que... 1,7 milliard sur six ans de mesures qui vient appuyer les jeunes dans leur passage vers l'autonomie. Donc, des sommes, certes, qui viennent du Secrétariat à la jeunesse, mais des sommes qui viennent de plusieurs ministères aussi. Et rappelons donc le rôle du Secrétariat à la jeunesse, puisqu'on est ici dans l'étude des crédits de ce secrétariat. Le secrétaire va toujours être complémentaire à l'ensemble des actions des autres ministères. Puis une des choses qui a été faite également dans la dernière année, c'est de renforcer le rôle, justement, du Secrétariat à la jeunesse, le rôle-conseil versus la gestion des finances...

Le Président (M. Matte) : Votre temps étant écoulé...

Mme Vallières : Je m'excuse.

Le Président (M. Matte) : Votre temps étant écoulé, je cède la parole au deuxième groupe de l'opposition officielle. Le député de Chambly, vous disposez de 15 minutes. Je vous cède la parole.

M. Roberge : Merci bien, M. le Président. Je veux utiliser une bonne part de mon temps à ce moment-ci pour parler d'un projet de loi, d'une loi qui a été votée il n'a pas très longtemps, le projet de loi n° 693. On dit : Les jeunes sur les conseils d'administration des sociétés d'État. Donc, on sur la cible quand on est dans les dossiers jeunesse. Et, quand on lit les notes explicatives, c'est fort encourageant. Ça dit : «Ce projet de loi modifie la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence des jeunes au sein des conseils d'administration et des sociétés d'État. À cette fin, le projet établit que le gouvernement est tenu de nommer sur le conseil d'administration de chaque société d'État au moins un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination.»

Donc, ça, c'était le libellé de départ du projet de loi qui a été porté par le député de Sainte-Rose. J'étais très content de voir ce projet de loi là déposé, ayant milité pour ça il y a peut-être justement une vingtaine d'années, là, alors que j'étais à Force Jeunesse. Ça fait longtemps qu'on voulait qu'il y ait des postes réservés pour les jeunes sur les C.A. des sociétés d'État. Puis de voir que ce projet de loi là était déposé puis ensuite appelé, parce que, des fois, il y a des projets de loi qui sont déposés puis ils sont retirés, mais là il a été appelé, ça fait que j'étais assez encouragé, je dois dire, ça a été un pas dans la bonne direction.

• (12 h 30) •

Ensuite, bien, on espère, lors de l'étude article par article, le bonifier, l'améliorer. Puis, entre les deux, bien, il y a les auditions des groupes. Et j'ai été très attentif à ce que les groupes sont venus nous dire. Puis je vais reprendre des parties de certaines présentations, de certains mémoires, notamment la Jeune Chambre de commerce de Montréal, qui est venue nous dire que c'était un bon plan de travail, un bon point de départ, mais qui est venue nous pointer deux choses majeures qu'on devrait faire pour améliorer ce projet de loi là avant de l'adopter. Je parle au passé parce que ça a été adopté. Mais, au moment où on pouvait vraiment le changer, la Jeune Chambre de commerce de Montréal nous disait : Oui — en page 6 de leur mémoire — c'est bien intéressant, mais le projet de loi ne touche que 23 sociétés d'État, 23. C'est très peu quand on sait qu'il y a la liste du ministre des Finances, elle... dans la Loi sur le ministère des Finances, on parle de 59 sociétés d'État. Donc, de 23 à 59, on est en bas de la moitié, presque un tiers, là, un peu plus qu'un tiers. Donc, on passe à côté. Tu sais, on a le grand discours, on dit : C'est merveilleux, on va réserver une place aux jeunes. Mais, quand tu fais 23 sur 59, en tout cas, moi, j'ai enseigné 17 ans, 23 sur 59, tu es en bas de la note de passage. Donc, il y avait un problème là, majeur, souligné par la Jeune Chambre de commerce de Montréal. Puis, en page 8, leur mémoire disait aussi : Par rapport aux nominations, il faudra faire attention, il faudra vraiment diffuser l'information pour que les jeunes déposent leur candidature, pour que les jeunes sachent qu'il y a des places réservées pour eux et déposent leur candidature.

Et Force Jeunesse, le regroupement, lui, est venu nous dire plusieurs choses, mais, notamment à la page 11 de leur mémoire, disait : «Le recrutement de la relève doit s'opérer dans la transparence — encore une fois, le recrutement, là — au niveau du processus de publicisation des offres de sièges et pour l'analyse des banques de candidatures.» Donc, Force Jeunesse qui disait : Oui, mais là il faut diffuser l'information, il faut que les jeunes le sachent puis il faut que le processus soit transparent.

Et malheureusement le projet de loi a été adopté tel quel, M. le Président. Ça n'a pas été possible, pour le député de Sainte-Rose, là, qui avait une commande, semble-t-il, d'accepter la moindre modification, le moindre amendement, la moindre bonification. J'en ai déposé plusieurs qui s'inspiraient toutes des mémoires des groupes jeunes. Donc, j'aimerais savoir de la part du premier ministre : Comment ça se fait qu'on dépose un projet de loi comme ça, qui part d'une si bonne

idée, puis qu'après ça on fait perdre leur temps aux groupes jeunesse qui viennent ici proposer des améliorations, des modifications, et qu'on les refuse toutes systématiquement, comme s'il n'y avait rien de bon dans ce qu'ils avaient amené à table. Donc, j'aimerais avoir des explications parce que, sincèrement, je ne comprends pas.

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, merci, M. le Président. D'abord, la Jeune chambre de commerce, fédération et les autres sont tous très, très, très contents du projet de loi tel qu'adopté. Il n'y a personne qui m'a donné d'autre message que de me remercier, remercier notre gouvernement d'avoir posé ce geste-là. Puis, bien sûr, beaucoup de félicitations sont adressées à notre collègue de Sainte-Rose. C'est rare qu'on voie un député de moins de 30 ans piloter un projet de loi et aller jusqu'à son adoption.

Quelques éléments, quand même, de précisions. Déjà là, effectivement, toutes les sociétés d'État ne sont pas touchées d'emblée dans la loi, mais il n'y a rien qui empêche le gouvernement de procéder à des nominations sur d'autres sociétés d'État. Et déjà on voit que le signal est porté. En date du 31 mars 2017, 10 sociétés d'État, sur les 23 assujetties à la loi sur la gouvernance — d'ailleurs, c'est ça, la raison du 23, c'est la loi sur la gouvernance — comptaient un jeune de 35 ans ou moins sur leur conseil d'administration. On va tous comprendre qu'il n'est pas question d'expulser des gens du conseil lorsqu'ils sont déjà présents. Il faut attendre le roulement, les démissions, les fins de mandats pour tirer parti des occasions.

Maintenant, on parle des appels de candidatures. Bien, peut-être que... On me dit, tiens, sept nominations de jeunes de 35 ans moins depuis le 7 décembre 2016. C'est pas mal, c'est probablement 1 000 % de plus que dans les mois précédents, l'année d'avant. Et mon collègue a peut-être manqué hier l'annonce qu'on a faite, il y a un communiqué que je l'invite à consulter, où on pose un premier pas important dans la transparence, plus de transparence envers les nominations à différents organismes du gouvernement. Pourquoi faut-il faire ça? Bien, d'abord, pour assurer la crédibilité, la confiance du public dans les institutions et par justice pour les personnes nommées parce qu'on assiste un peu, dans le cirque politique qu'on connaît, que, dès que quelqu'un est nommé avec une connexion politique quelconque dans le passé, elle est automatiquement déclarée incompétente. Alors, ça, c'est injuste pour la personne, c'est injuste pour l'organisme qui s'en trouve discrédité et finalement ça n'aide pas la société.

Alors, ce qu'on veut faire, et c'est un début, parce qu'on commence par ce qu'on appelle les organismes juridictionnels, les différentes régies et les tribunaux administratifs, il pourra consulter le communiqué qui a été émis hier, on va publier les appels de candidatures, les profils et les façons pour les gens de s'inscrire et de déposer leur candidature pour obtenir ces nominations-là. Il y aura bien sûr des comités de sélection indépendants qui recommanderont des nominations.

Mais un des bénéfices, un des bénéfices de cette mesure, c'est que, un, on va pouvoir l'étendre à... et le Secrétariat aux emplois supérieurs est déjà là-dessus, prévoir un rythme d'extension du processus à d'autres organisations pour couvrir la quasi-totalité des nominations au cours des prochaines années. Mais, deuxièmement, ça va nous donner beaucoup plus de contrôle sur la représentativité des nominations par rapport à la population du Québec. Là, on parle des jeunes de moins de 35 ans. C'est très important, on est en crédits jeunesse, mais qu'en est-il des personnes de langue anglaise? Qu'en est-il des personnes issues de la diversité, des peuples autochtones, des personnes vivant avec des handicaps? Alors, en ayant ce processus-là, il y aura une façon de nous assurer beaucoup plus directement de l'atteinte de ce type d'objectif là dans les nominations parce que ce qui se produit régulièrement, et je souhaite au collègue d'un jour avoir l'expérience d'être au Conseil des ministres, le plus tard possible en ce qui me concerne, mais ça pourrait lui arriver, je lui souhaite d'avoir ce bonheur, mon collègue de Lac-Saint-Jean a déjà connu ça, la plupart du temps, ce qui se produit autour de la table lorsque les nominations sont présentées... et on est très allumés, là, tous les Conseils des ministres l'ont été au cours des dernières années. Comment ça se fait — par exemple, je donne l'exemple des femmes — qu'on n'a pas plus de femmes sur ça et comment ça se fait qu'on ne nous présente pas de candidatures féminines? Alors, savez-vous quelle est la réponse la plus classique? On en a cherché puis on n'en a pas trouvé.

Une voix : ...

M. Couillard : Ou on a demandé aux organismes qui doivent recommander, puis ils disent qu'ils n'en ont pas. Alors, ça, c'est faux. Il y a juste à faire un peu d'effort, puis on trouve toujours. Mais il faut avoir la volonté réelle que ça se fasse. Et d'avoir cet outil-là... puis je pense que la deuxième opposition puis l'opposition officielle auraient peut-être dû saluer de façon plus positive cette annonce-là hier parce qu'on a également parlé de la suggestion de son collègue sur les nominations aux deux tiers où je pense qu'on va apporter une amélioration importante. Voilà une façon d'améliorer la crédibilité, la confiance des gens, diminuer le cynisme et également une meilleure façon d'arriver à nos résultats.

Alors, je veux juste indiquer, sans nommer les noms, des personnes, là, la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Société de la Place des Arts de Montréal, la Société de télédiffusion du Québec, deux fois, Transition énergétique Québec, trois fois. C'est dans ces organisations que les sept nominations des dernières semaines, des derniers mois ont été faites.

Le Président (M. Matte) : J'essaie de m'assurer à ce que le temps de réponse et le temps de question est sensiblement le même. Je vous cède la parole, M. le député de Chambly.

M. Roberge : C'est bien, oui. Le temps de... C'est à peu près le même temps. Ce n'était pas une réponse, mais c'est sur le même sujet. On se croirait à la période de questions.

Le premier ministre nous dit : Bon, il faut attendre le roulement, la fin de mandat. Évidemment qu'on n'expulsera pas des gens qui ont été nommés avant la fin de leur mandat, c'est évident. Il faut attendre le roulement, la fin de mandat. C'est pour ça que j'avais déposé cet amendement disant que le premier poste vacant des conseils d'administration des sociétés d'État visées par la loi sera comblé prioritairement par un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination. Donc, justement, quand il y aura un poste vacant, dans six mois, dans un an, est-ce qu'on pourrait le combler puis appliquer la loi ou s'il faut attendre le délai maximal, qui était de cinq ans? La loi disait : Bien, d'ici cinq ans, il y aura un jeune. Donc, mes propos étaient les mêmes que ceux du premier ministre, en disant : Bien, quand il y aura un poste vacant, on appliquera la loi. C'était dans le pur esprit de la loi. On s'entend qu'on ne détournait pas la loi, mais c'était trop pour le député de Sainte-Rose. Il semblait dire qu'il y avait une commande, là, que c'était en béton armé, il ne fallait pas le changer. Même avec ce qu'a dit le premier ministre, là, ça n'a pas passé.

Et je reviens avec ma première question. Pourquoi restreindre l'application à 23 sociétés d'État quand il aurait été si simple de l'étendre à 59? Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Pourquoi le député de Sainte-Rose n'avait-il pas le mandat d'améliorer le projet de loi pour l'étendre aux 59 sociétés d'État? C'est ça, ma question.

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, je le trouve un petit peu méchant pour notre collègue, là. De présumer qu'il n'était pas autonome dans son action, ce n'est pas très aimable pour lui. Mais je peux vous dire cependant que, sur le terrain, personne n'est dupe, là, tout le monde sait très bien le rôle fondamental que le député de Sainte-Rose a joué dans ce projet de loi là à partir de l'idée, à partir du dépôt, à partir de l'étude en commission jusqu'à la commission.

Maintenant, la raison pour laquelle on a choisi 23 sociétés d'État, c'est parce que ce sont les sociétés qui sont soumises à la loi sur la gouvernance. Mais rien ne nous empêche d'inclure d'autres sociétés. Il faut se garder le genre de mesure mur à mur comme celle que réclamait le collègue parce que, parfois, pour des raisons concrètes, ce n'est pas possible de faire ça, notamment lorsqu'il y a des désignations. Dans certains profils particuliers, on ne pourra pas faire ça. Alors, si on a un peu d'expérience en administration, on voit qu'il faut être prudent avant de faire ça.

Maintenant, dans les organisations que j'ai indiquées tantôt, il y a trois nominations, ça prouve mon propos, qui ont été faites dans des sociétés qui ne sont pas dans les 23, notamment Transition énergétique Québec. Alors, c'est la preuve par un plus un égale deux que ça ne restreint en rien la possibilité de faire des nominations ailleurs. Il faut penser également que l'ensemble de ces organisations, au cours des prochaines années, va probablement être couvert par la nouvelle mesure qui a été annoncée sur la... l'atout informatique, présentation de candidatures, sélection, etc., et le plus tôt, en ce qui me concerne, sera le mieux, mais il faut le faire comme il faut. Dans ce genre de chose là, il faut faire attention non plus, pas aller plus vite que ce les gens sont capables de faire en pratique puis être prudent également dans ce qu'on fait au moment où on le fait. Ça va être pas mal plus solide comme ça que si on procède différemment. Mais déjà c'est des résultats franchement très, très encourageants.

Maintenant, il faut faire attention. Là, on met beaucoup, beaucoup d'attention sur les jeunes de moins de 35 ans, c'est normal, on est dans les crédits Jeunesse, mais il faut continuer à s'occuper de la parité hommes-femmes, il faut continuer à s'occuper de la présence de personnes de langue anglaise, des communautés ethnoculturelles, des personnes vivant avec un handicap, il faut continuer de faire ça. Alors, il faut bien sûr apporter cette nouvelle attention, c'est une nouvelle catégorie qu'on crée littéralement, mais il ne faut pas délaissier les autres pour ça.

Alors, dans une situation précise, pour répondre à sa question plus précisément, il pourrait être préférable de poser un geste tout de suite pour faire un progrès dans la parité hommes-femmes, que ce soit la question de l'âge. Et on s'est donné cinq ans justement pour avoir la flexibilité pour le faire sur un ensemble des sociétés.

• (12 h 40) •

Le Président (M. Matte) : Merci. M. le député de Chambly pour deux minutes.

M. Roberge : Bien, sachez que mon intervention, ce n'est surtout pas contre la parité hommes-femmes, juste pour être certain, là. Et de toute façon il est très possible d'être une femme et avoir moins que 35 ans ou d'être autochtone et avoir moins que 35 ans. Je veux dire, l'un n'exclut pas l'autre, certainement pas. Et c'est quand même particulier d'entendre le premier ministre, qui, avec d'autres membres de son caucus, ont dit que c'était formidable, ce projet de loi là, que c'était nécessaire, que c'était un pas dans la bonne direction, mais après ça de dire : Bien, dans le fond, ce n'est pas nécessaire, puis, dans le fond, rien n'empêche le gouvernement de nommer des jeunes quand on n'a pas de telle loi. On ne s'empêche pas d'en nommer dans des organismes qui ne sont pas visés par la loi. Donc, on peut nommer des jeunes de moins de 35 ans sans qu'il y ait de loi. On n'a pas besoin de loi pour en nommer, mais, quand on vote la loi, on trouve ça formidable. On dit que, grâce à cette loi, on va faire une place pour les jeunes. Il faudrait se décider. Est-ce que cette loi-là, qui est une loi encourageant, forçant le gouvernement à nommer des jeunes de moins de 35 ans, c'est bon ou si ce n'est pas bon? Si c'est bon, bien, étendons-la à un maximum d'organismes, puis, si ce n'est pas bon, bien, d'après le premier ministre, si ce n'est pas nécessaire et si ça a très peu d'impact sur la nomination des jeunes, bien, pourquoi s'en félicite-t-il? Enfin, il y a une dichotomie là-dedans. Merci.

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Brièvement, ce n'est pas... Il faut faire attention. Le collègue a enseigné, il le dit souvent, là. J'espère qu'il n'enseignait pas la logique comme ça, là. Ce n'est pas ça qu'on a dit, là. On n'a pas dit que la loi, c'est inutile. On a dit qu'on prescrit l'obligation pour les 23 sociétés d'État soumises à la Loi sur la gouvernance et que ça montre, les

nominations dont j'ai parlé, ça montre que rien ne nous empêche en plus, pas à la place de, en plus, de faire des nominations sur d'autres organisations qui ne sont pas visées par la loi telle qu'elle a été adoptée.

Maintenant, je veux également parler d'autre chose parce que c'est relié, très relié à la présence des jeunes aux C.A., qu'elles sont les objections qu'on a reçues lorsqu'on parle de la nomination de jeunes de moins de 35 ans aux conseils d'administration.

Le Président (M. Matte) : ...de réponse sur votre temps, M. le premier ministre?

M. Couillard : Oui, oui. D'abord, bien, ils vont manquer d'expérience ou ils n'ont pas été formés pour. D'abord, on est prêt à les soutenir pour la formation pour être administrateur, mais également il va y avoir la création d'une chaire... il y a eu la création, dans la stratégie, d'une chaire de recherche en gouvernance des sociétés à l'Université Laval, à la chaire de recherche, spécifiquement un projet de recherche sur l'accès des jeunes à des postes au sein des conseils d'administration des différents types d'organisation. Par exemple, déterminer les obstacles qui limitent l'accès à des jeunes à des postes au sein des conseils par les gens des organisations, recommandations sur des meilleures pratiques en matière de recrutement, de formation, d'intégration et de rétention de la relève. C'est financé 124 000 \$ sur trois ans. Alors, voilà une façon de développer des connaissances et de prendre des décisions basées sur les faits, basées sur la recherche. Et je pense qu'on devrait tous s'en féliciter, mais je pense qu'on devrait quand même s'abstenir de transformer une très bonne nouvelle en mauvaise nouvelle.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Je cède la parole au député de D'Arcy-McGee.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. M. le premier ministre, collègues du côté ministériel, collègues de l'opposition, l'équipe qui nous appuie ainsi que les organismes qui travaillent très fort dans ce domaine.

Bon, écoutez, je me permets de poursuivre la question des jeunes en lieux décisionnels. En quelque part, ça ne m'étonne pas trop, mais ça me déçoit d'entendre le pessimisme ambiant qui est emblématique, en quelque part, des interventions de la deuxième opposition. Mais je crois que les gens qui nous écoutent méritent d'entendre un petit peu sur ce qu'on essaie de faire, qui a été assujéti à un vote unanime parce que c'est un projet structurant et important.

Si on est pour parler de façon sérieuse de l'implication des jeunes, est-ce qu'un premier geste législatif n'est pas de mise et significatif à souligner? On parle, là on a notre grande marge de manoeuvre au sein de ces 23 instances, d'ordonner, avec toutes sortes de mesures à l'appui, qui est un membre jeune de ces conseils d'administration. Il me semble que c'est un geste louable. On va en convenir là-dessus, et peut-être qu'on peut en convenir sur la façon de réfléchir là-dessus, qui nous a amenés à ce point-là, parce qu'il faut le faire. J'aimerais nous rappeler des genres de priorité qu'on s'est fixé lors de la confection de cette loi. Donc, personne, avec tout respect, a tordu le bras de mon collègue de Sainte-Rose, s'il vous plaît. Il a mené une campagne avec l'appui de ses collègues, de son gouvernement, pour proposer un geste, comme je dis, très pertinent et très significatif. Il n'y a personne qui lui a dit : Bon, bien, voilà une commande. Alors, je trouve son intervention un petit peu gratuite.

Ce qu'on essaie de faire, c'est de permettre aux jeunes d'assumer rapidement les premières responsabilités, de favoriser l'offre de formation des décideurs ou d'administrateurs destinée aux jeunes Québécois et Québécoises, autrement dit on va les appuyer dans leur implication, d'encourager les jeunes à proposer leur candidature à des postes décisionnels, à faciliter leur accès à de tels postes. Ce n'est pas des choses qui arrivent d'un jour à l'autre sans que les gestes soient posés par la plus haute instance, le gouvernement du Québec. Il me semble qu'il y a d'autres gouvernements qui nous auraient précédés, qui n'ont pas choisi de le faire. Alors, c'est un geste à souligner, qui a eu sa manifestation avec le dépôt du projet de loi, avec un objectif très clair, qui n'est qu'un début, on va en convenir, il y a d'autres choses à faire après, mais c'est d'assurer que chacune de ces sociétés d'État, qui sont assujétiées à une gouvernance où on a notre mot à dire, elles soient obligées d'avoir un membre de grande compétence, j'en suis sûr, de 35 ans et moins au sein de son conseil d'administration.

Bon, contrairement aux interventions qu'on a eues jusqu'à date là-dessus, de l'opposition, les réactions, de façon presque unanime, ont été très positives. Nolywé Delannon, justement, présidente de Force Jeunesse, a noté, je cite : «Le projet de loi déposé aujourd'hui est l'aboutissement de plusieurs années de travail de la part de Force Jeunesse auprès des élus, les partis politiques, des groupes de la société civile et du monde des affaires. En proposant une mesure aussi importante que la création d'un siège dédié à un jeune de moins de 35 ans sur le conseil d'administration de chaque société d'État, le député de Sainte-Rose soumet une proposition ambitieuse qui assurera une relève d'administrateurs publics compétents pour le Québec.»

Ce n'est pas rien. Et, comme on dit en anglais, on va «walk the walk. We are going to accompany these young people because the political will is there to do so. And accompany means a process that will make sure that they have information about how to apply, about how to make their interest known, but how to pursue their expertise.» On va les appuyer avec de la documentation, avec l'appui avec la formation. C'est ces outils qui vont les... les outils pour s'impliquer au sein de nos sociétés.

Et, comme le premier ministre a dit, quand on parle de l'implication des plus jeunes, on parle du même esprit qui nous motive d'assurer sur pied égal que les gens issus des minorités, la minorité linguistique d'expression anglaise, des autochtones, ils vont avoir leur place dans le pouvoir décisionnel, ce qui n'est pas anodin. On a besoin de faire en sorte que le visage du Québec, dans toutes ses manifestations décisionnelles et consultatives, reflète l'image du Québec. Et en voilà un bon exemple, un exemple essentiel, c'est que nos jeunes soient impliqués.

Alors, malgré le fait qu'il y avait une discussion étoffée sur cette question, il me semble que, davantage, M. le Président, j'aimerais inviter le premier ministre et peut-être son adjoint parlementaire à nous parler davantage des gestes structurants qu'on va faire suite à ce projet de loi pour impliquer de façon sérieuse et réelle les jeunes du Québec.

• (12 h 50) •

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : M. le Président, bien, je voudrais revenir sur la question de la formation des jeunes pour agir comme administrateur. Il ne faut non plus oublier que ces nominations, pour plusieurs jeunes, pas pour la totalité, mais pour beaucoup d'entre eux ou d'entre elles, ce sera leur première expérience sur un conseil d'administration. Et, quand on veut être sur un autre conseil d'administration un jour, que ce soit une autre société d'État ou une entreprise privée, la première question qui est posée par l'organisation, c'est : Quelle est votre expérience comme administrateur? Alors, c'est le cercle vicieux habituel : Bien, je n'ai pas d'expérience, ce serait mon premier conseil. Ah! bien non. On ne veut pas être le premier endroit pour toi, et prends de l'expérience ailleurs, hein? On a tous entendu ça. Alors, il faut avoir la formation, c'est la meilleure réponse, et l'expérience avec ces nominations-là.

Alors, il y a plusieurs mesures sur lesquelles je vais revenir dans la stratégie 2016-2021. J'ai parlé tantôt de la recherche avec la chaire d'administration et de gouvernance de Laval. Il y a aussi un guide de recrutement et de gestion de la relève d'administrateurs et d'administratrices pour les organismes sans but lucratif en partenariat avec le Collège des administrateurs de sociétés, le programme de formation Administrateurs de la relève en partenariat avec le réseau des jeunes chambres de commerce du Québec, des formations pour les jeunes administrateurs en partenariat avec le Collège des administrateurs de sociétés, des activités de formation et de mentorat par les pairs pour les jeunes au parcours de vie différencié en partenariat avec le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec et la mise en place d'ententes de partenariat qui promeuvent la relève par le Secrétariat à la jeunesse. Alors, ça, c'est autour de la mesure qu'on peut appeler la mesure phare de présence d'un jeune au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, mais c'est également accompagné de mesures structurantes, notamment sur la formation et le mentorat, pour que nos jeunes arrivent bien formés et puissent par la suite développer encore plus d'expérience sur les différents conseils d'administration.

On sait que les conseils d'administration, au Québec, sont vieillissants. L'âge moyen est de plus en plus élevé. Il y a besoin, là aussi comme ailleurs, d'un rajeunissement des cadres, et c'est une des façons par laquelle on va le faire. Puis n'oublions pas que l'initiative qui avait été prise par le précédent gouvernement du Parti libéral, sous le premier ministre Charest, de commencer la parité pour les sociétés d'État, a eu un impact sur l'ensemble des conseils d'administration. En fait, les services publics, les pouvoirs publics servent de bougie d'allumage et d'exemple, et le reste de la société suit par la suite.

Le Président (M. Matte) : Merci. Mme la députée de Richmond.

Mme Vallières : Oui. Si vous me permettez, j'aimerais ajouter aussi un élément fort important et qui était très important pour nous lors de l'ensemble des signatures des ententes dans la présente Stratégie d'action jeunesse, soit 200 mesures qui sont majeures, en fait. C'était l'obligation, en fait, l'incitation à tous les organismes partenaires du gouvernement du Québec d'inclure un jeune sur leur conseil d'administration aussi. Donc, on ne l'avait pas nécessairement fait de façon officielle avant, et c'est maintenant le cas. Et je voudrais témoigner de l'effet sur le terrain, justement, parce qu'au-delà des annonces que l'on fait pour les montants octroyés dans les différents groupes on va aussi les voir en amont et en aval, et c'est fort intéressant de voir ce que ça donne par la suite.

Et donc j'ai rencontré plusieurs jeunes et je pense particulièrement à Julie, Julie, qui, elle, nous a carrément dit : Ça a sauvé ma vie. Ça peut paraître gros, mais, quand ça vient de la bouche d'une jeune comme celle-là, qui a passé 20 minutes à nous raconter son parcours, qui l'a menée justement à être une utilisatrice d'un service financé par l'État, qui l'a conduite par la suite à être capable de réintégrer la société... parce qu'elle le disait carrément aussi, Julie, elle a dit : Je ne m'appartenais plus et je n'appartenais plus à la société non plus. Pour elle, c'était carrément fini, et, d'être en contact avec cet organisme, qui est partenaire, lui a permis de voir justement qu'elle avait une valeur, une valeur pour les gens d'abord, et c'est suite à ça qu'elle a découvert sa valeur intrinsèque aussi par rapport à elle. Et, suite à la signature de l'entente avec le secrétariat à la jeunesse, cette jeune dame, qui faisait déjà un petit peu de bénévolat maintenant dans l'organisme pour donner un coup de main à son tour, bien, elle a pris la balle au bond, ce qu'elle n'aurait jamais fait avant, pour dire : Oui, je veux m'impliquer davantage et je veux pouvoir redonner ce que moi, j'ai reçu, et continuer à prendre de l'expérience aussi comme jeune administratrice. Ce n'est pas sur une société d'État, c'est dans un organisme à but non lucratif, mais l'expérience humaine qu'elle a vécue amène justement la gestion de cet organisme, justement, non seulement à le voir du côté des chiffres, mais aussi à le voir du côté humain. Et c'est qui est important. Quand on est sur le terrain, on voit l'effet de ces investissements. On parle de chiffres ici aujourd'hui, mais, somme toute, ces investissements-là se transforment, grâce à des gens de coeur, en de grandes réussites, et c'est ce qui est fort louable, justement. Et j'avais dit à Julie à quel point elle était mon coup de coeur quand je l'ai rencontrée. J'ai eu l'opportunité de la revoir à d'autres occasions aussi. Et Julie aimerait justement en plus éventuellement peut-être faire de la politique municipale dans sa petite municipalité. Donc, on voit l'effet direct. Puis je pense que c'est bien d'en témoigner aujourd'hui.

Ce n'est pas toujours des grandes sommes qui sont octroyées, mais ce sont des sommes, pour chacun des organismes, qui font une énorme différence sur le terrain, d'autant plus, justement, qu'on le sait que dans nos OBNL, partout au Québec, ce sont... moi, je les appelle souvent les poumons de nos régions, là. Ils nous permettent de faire énormément. Et chaque dollar investi par le gouvernement du Québec dans chacun de nos OBNL est étiré, est utilisé vraiment à bon escient et à juste cause, justement. Alors, je voulais en profiter pour saluer Julie de façon officielle aussi, elle qui me suit dans l'ensemble des dossiers ensuite que j'ai à regarder, là, à travers les dossiers jeunesse, justement.

Et, dans les lieux décisionnels, il y a une parole que je retiens aussi. Elle est de Nicolas Duvernois, M. le Président, qui est, oui, fondateur de Pur Vodka, mais aussi aujourd'hui président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

Et Nicolas, en conférence avec nous il y a quelques mois, avait mentionné : «Les jeunes de la relève, ce n'est pas seulement le futur, c'est le présent aussi. Je trouve que c'est important qu'on s'implique le plus possible sur les C.A., lance-t-il. Je préfère de loin la compétence à l'expérience. Ce n'est pas parce que ça fait 42 ans que tu fais quelque chose que tu es bon. Et ce n'est pas parce que ça fait deux ans que tu le fais que tu n'es pas bon.» Je trouvais ça vraiment très juste et très évocateur, justement. Et, pour ceux qui connaissent Nicolas, on reconnaît son dynamisme et son énergie aussi quand il parle.

Donc, ça a frappé l'imaginaire aussi des jeunes qui étaient avec nous. La différence est réelle sur le terrain. Et cet effet d'entraînement qu'auront les sociétés d'État comme exemple aussi pour dire : Nos jeunes sont capables et tout le bouquet de services qu'offre le Secrétariat à la jeunesse, le premier ministre l'a mentionné, on va non seulement payer les frais de formation par le biais du Collège des administrateurs de sociétés d'État, mais aussi, par les administrateurs de la relève... Il y a vraiment un ensemble de mesures et d'outils qui vont être offerts à nos partenaires, que ce soit pour des incitatifs, ou des outils, ou encore des stratégies pour que les OBNL puissent des doter également par la suite de leur propre stratégie pour inclure davantage de jeunes non seulement pour les dossiers jeunesse parce qu'on veut les inclure tout de suite et rapidement, mais aussi pour la pérennité de ces organismes dans chacune de nos régions, qui, eux aussi, ont besoin de relève, qu'elle soit jeune ou moins jeune. On connaît ces besoins de relève, là, dans chacun de nos milieux aussi. Alors, c'est vraiment fort important.

Il y a d'autres appuis intéressants aussi qui ont été donnés à la suite du dépôt du projet de loi. On parlait du Regroupement des jeunes chambres de commerce tout à l'heure. Certes que tout est perfectible dans la vie, mais en même temps je pense qu'il faut commencer à quelque part. Et le pas qui a été fait est majeur. J'aimerais mentionner aussi que le pas a été fait très rapidement. Je pense qu'à la suite du dépôt de la Stratégie d'action jeunesse on est entré très rapidement — ça ne s'appelle pas une stratégie d'action pour rien — dans les actions, justement. Et je pense que le Secrétariat à la jeunesse peut en témoigner aussi, là. Ils ont eu de la broue dans le toupet solide, comme on dit, mais en même temps ils ont rendu vraiment un travail extraordinaire. Et donc il y a eu des appuis fort intéressants aussi. Et, malgré que l'opposition dit : Bon, on aurait peut-être pu avoir plus, je pense que le point de départ, la marche est déjà très grande... qui a été notée. Et à cet égard, justement, Monsef Derraji, que l'on connaît aussi, là, mentionnait que, combiné à une formation solide, c'est le gage que le Québec est lancé dans la bonne direction en matière d'équité intergénérationnelle. Je pense que c'est important, là, de voir les deux côtés de la médaille de ce qui a été mentionné aussi.

Et je voulais tout simplement renchérir là-dessus pour dire que c'est un bouquet fort intéressant. Puis on invite les gens à prendre connaissance de tout ça. Ce sera prêt incessamment. Et tout un chacun pourra les utiliser aussi. Puis on aura le devoir, moi, je pense, comme députés aussi, opposition et deuxième opposition, de le faire connaître également, ce bouquet de services qui va être offert pour l'ensemble de nos OBNL aussi dans nos régions, là.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. J'invite le député D'Arcy-McGee. Il vous reste deux minutes.

• (13 heures) •

M. Birnbaum : Alors, merci. Écoutez, il me semble qu'on ne peut pas minimiser la volonté politique quand on parle d'un geste structurant et très significatif, une volonté politique qui commence avec le premier ministre, et que ça soit épaulé par ses collègues, dont le député de Sainte-Rose dans cette instance-ci, ainsi que toute la machine du gouvernement. Et ce n'est pas anodin parce que, bon... politiques, juste parce qu'on ne peut pas toujours les quantifier, quand on parle d'un changement de signification, de faire un geste, ce n'est pas rien, au sein de 23 sociétés d'État, comme début. Les sociétés qui ont à oeuvrer sur toutes sortes de domaines qui touchent à la vie quotidienne des Québécois et Québécoises partout au Québec, c'est quelque chose, je me permets de le dire, historique. Alors, il me semble qu'il faut souligner ce geste-là. On peut parler de comment peaufiner nos initiatives pour continuer à appuyer le geste pour voir comment on peut inciter de façon structurante les instances qui ne sont pas directement assujetties à l'instant pour qu'elles fassent des gestes pareil. Il me semble que ça va avoir son impact. Et des fois c'est une boule de neige. Peut-être on va revenir pour parler de sujets d'ici trois, quatre ans, et on va voir que toutes sortes de sociétés vont comprendre que c'est une attente du public. Même s'ils ne sont pas assujettis à une telle loi, ils vont comprendre que leurs actionnaires vont leur dire qu'il faut le faire aussi.

Le Président (M. Matte) : C'est bien. Je vous remercie. Nous sommes rendus au deuxième bloc pour l'opposition officielle pour 22 minutes. Le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Merci, M. le Président. Alors, ma collègue a fait référence à Nicolas Duvernois. Je tiens moi aussi à souligner sa contribution au débat québécois, mais surtout à souligner sa présence sur l'ensemble du territoire québécois. Il se fait un devoir d'être présent sur... partout, en fait, en région. Il était d'ailleurs chez moi, à la chambre de commerce de Lac-Saint-Jean, récemment.

Je vais parler de relève entrepreneuriale et de relève agricole. Il y a tout un volet qui est consacré à la politique sur les coffres à outils qu'on offre à nos agriculteurs. Visiblement, on peut bien vouloir accompagner les jeunes agriculteurs, mais, si on ne leur donne pas les moyens de pouvoir être propriétaires, M. le Président, je pense qu'on passe à côté. Et il y a un enjeu qui est fondamental, à mon avis, pour la relève agricole québécoise, qui est celle de leur capacité à pouvoir devenir à la fois exploitant de la terre, mais aussi de pouvoir avoir accès à la terre agricole. Et le premier ministre et moi avons la chance, M. le Président, de partager un territoire qui se ressemble beaucoup, en fait, et où les agriculteurs contribuent de manière à importante à l'économie régionale. Et on est aussi sur un territoire où la Banque Nationale a été très active pour l'achat de terres agricoles en quantité très importante, de même que d'autres institutions.

Comment voulez-vous qu'un jeune agriculteur qui décide d'acheter une ferme agricole, qui décide de procéder à l'achat de terres... s'il n'a pas le soutien financier nécessaire, imaginez-vous la négociation quand le joueur de l'autre côté,

c'est une banque, quand le joueur de l'autre côté, c'est un fonds financier, quand le joueur de l'autre côté, c'est un regroupement d'hommes d'affaires multimillionnaires. Vous aurez compris, M. le Président, que ça se pourrait que ça se fasse à armes inégales.

Et le dossier de l'accapement des terres agricoles doit être mis en priorité au Québec, et je demande au premier ministre s'il est d'accord avec nous qu'on devrait limiter la propriété pour être davantage... de s'assurer qu'il y ait un réel marché de libre concurrence et que nos jeunes puissent avoir accès aux terres agricoles. On a fait la proposition de 100 hectares. Ça m'apparaît être une piste dans la bonne direction. Mais, quand je vois que, dans la politique jeunesse, il y a un volet agricole, je ne peux pas passer à côté de cet enjeu fondamental, qui est celui du libre marché, mais d'un vrai libre marché pour permettre à nos jeunes de fonder leur famille, de s'y établir.

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, merci. Puis enjeu très, très important pour l'occupation du territoire, l'occupation des terres puis l'accès des jeunes au métier d'agriculteur. Et ça, c'est quelque chose qu'on dit souvent. Et là-dessus on est tous sur la même longueur d'onde, je crois, ici, là, surtout nos deux partis, là. Coalition avenir Québec, je ne suis pas certain qu'ils se sont beaucoup exprimés sur la question de la gestion de l'offre. Peut-être l'ont-ils fait, je l'ai peut-être manqué. Mais, pour nous, la raison principale pour laquelle on veut défendre la gestion de l'offre, actuellement, au-delà de défendre un système, c'est de défendre un modèle d'agriculture, notamment celui de la ferme familiale. Ça, c'est un enjeu, certainement.

Deuxièmement, je rappelle quand même qu'il y a eu déjà des mesures, depuis 2014, mises en place pour la relève agricole. Il y a l'exemption de gains de capital pour le vendeur parce que le vendeur, c'est l'autre partie de l'équation, il ne faut pas l'oublier, 1 million de dollars, comme on s'y était engagés. Il y a un crédit d'impôt de 40 % pour le remboursement d'intérêts avec La Financière agricole lors des reprises. Il y a également des programmes de l'UPA. Moi, j'ai rencontré les agriculteurs, surtout en production laitière, qui avaient démarré leur production, des jeunes, avec un programme qui est mis sur pied par l'UPA, actuellement. Le Fonds d'investissement pour la relève agricole a adapté son produit de dotations-achats, a plafonné l'option d'achat à un taux d'inflation. On donne des prix de la relève agricole. Alors, bien sûr, il y a de nombreuses initiatives de ce type-là.

Maintenant, sur le plan de ce qu'on appelle l'accapement des terres, qui est un phénomène certainement réel, il y a une chose qu'il faut dissiper, c'est qu'il n'y a pas de phénomène d'achat de terres agricoles par des personnes étrangères au Québec. Il y a eu, à un moment donné, des rumeurs que des personnes du continent asiatique allaient acheter toutes les terres agricoles. Ce n'est juste pas possible selon les lois du Québec. Alors, je pense que, là-dessus, on est tous sur la même longueur d'onde.

Mais se produit devant nous l'enjeu, effectivement, d'un fonds d'investissement dont la stratégie, la mise en marché, c'est de faire l'acquisition, avec un agriculteur, 51 pour l'agriculteur, 49 pour le fonds d'investissement, d'une terre agricole et d'en faire la gestion et l'exploitation communes, ce qui peut présenter certains avantages, inconvénients.

Mais, au-delà de tout ça, il faut quand même rappeler des choses importantes. Ce n'est pas une solution sur la relève agricole. Ça, c'est clair que c'est quelque chose qui peut théoriquement aller en contradiction avec l'idéal qu'on a du modèle de ferme familiale. Ceci dit, le fonds d'investissement en question, c'est une entreprise légalement constituée au Québec, et il faut être très prudent avant d'envoyer des signaux à nos entreprises que le gouvernement peut limiter leurs capacités d'action dans ce qui est finalement leur modèle d'affaires. Le fonds d'investissement en question a été créé exclusivement pour faire des acquisitions de terres agricoles. Alors, que le gouvernement arrive maintenant là-dedans et fasse des modifications a posteriori, moi, si j'étais un investisseur du fonds ou un associé du fonds, je me poserais de sérieuses questions sur la validité légale, même, d'une telle intervention.

Il y a également la capacité pour l'agriculteur de choisir, ou l'agricultrice. Moi, quand je me promène sur nos terres agricoles, il a raison, on est sur le... en fait, ce n'est pas deux territoires voisins, c'est le même territoire, essentiellement, et le même profil agricole, je demande toujours aux agriculteurs que je rencontre ce qu'ils pensent de ça. Bien, il n'est pas rare que je vais rencontrer un agriculteur qui va dire : Bien, finalement, ça peut être intéressant dans certaines situations. Et puis on pourrait regarder ça. Mais ce n'est pas la solution du gouvernement pour la relève agricole. Je vais répéter, notre orientation, c'est la ferme familiale, ce n'est pas ça. Alors, on va continuer à bonifier nos outils pour la relève. Et il y en a plusieurs autres qui vont pouvoir être ajoutés au cours des prochaines années, des prochains mois. Le coffre à outils en a parlé tantôt.

Mais, au-delà de ça, pourquoi... J'amènerais la question suivante, qui est intéressante et qui nous amène à être optimistes pour l'agriculture au Québec. Pourquoi un fonds d'investissement s'intéresse-t-il à l'acquisition de terres agricoles? La réponse évidente : Parce que les terres agricoles ont une valeur marchande importante et que cette valeur marchande est en croissance pour les prochaines années, parce que la stratégie, elle est simple. Tu mets de l'argent dans quelque chose, l'argent vaut plus au bout de cinq ans, six ans, sept ans. Tu revends puis tu fais du bénéfice. Donc, s'il n'y a pas de croissance de la valeur, tu fais zéro bénéfice. C'est pour ça que j'exprimais l'inquiétude, tantôt, de la perception des investisseurs d'un fonds légal comme ça d'une action qui verrait à diminuer, finalement, leur rendement. Mais, ceci dit, ça veut dire que, chez nous, la valeur des terres augmente. C'est une bonne nouvelle, ça. Ça veut dire que nos agriculteurs vont devenir plus riches.

À l'inverse, c'est plus difficile pour les jeunes, quand la valeur augmente, de faire les achats. C'est pour ça qu'il faut les aider avec des crédits d'impôt, les outils communs avec La Financière agricole, et ce qu'on va continuer de faire pour conserver notre modèle familial au Québec.

• (13 h 10) •

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Bien, je partage tout à fait la même analyse que le premier ministre quant à la valeur des terres qui va continuer d'augmenter partout sur le territoire québécois. On est rendu à peu près à quoi, à 6 000 \$ de l'acre au Lac-Saint-Jean. Mais, M. le premier ministre, je vais vous poser une question. La Banque Nationale a acheté 5 000 acres au Lac-Saint-Jean. Est-ce que... Mettez-vous à la place du jeune agriculteur, là, qui a peut-être besoin de, je ne sais pas, moi, de 50 acres, 40 acres pour pouvoir opérer son entreprise. Est-ce que vous pensez réellement que 5 000 acres pour une institution financière est le bon modèle de développement pour nos agriculteurs? Ce que j'essaie de dire, finalement, c'est : on doit se réjouir, évidemment, de l'augmentation du fonds, du sol, par ces agriculteurs qui vont en bénéficier, mais ce sont les agriculteurs qui vont en bénéficier si ce sont les agriculteurs qui en sont propriétaires. Puis, lorsque je vois des institutions financières qui se sont installées, dont la Banque Nationale, chez nous, je me questionne sérieusement de savoir vers où on s'en va et si, en bout de ligne, les agriculteurs ne travailleront pas, en bout de course, pour les grandes institutions financières.

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Très bonne remarque. Je peux me tromper, mais il me semble avoir entendu, lu que la Banque Nationale avait cessé de faire de l'acquisition de terres agricoles parce qu'ils ont bien vu la réaction que ça causait.

M. Cloutier : Mais ils sont encore propriétaires.

M. Couillard : Oui. Mais, c'est ça, je reviens à ma question légale tantôt, là. Pourquoi c'est différent? Et je ne suis pas en train de justifier le fonds d'investissement. Je ne fais pas le choix de l'autre par rapport à l'un, là, ou l'un par rapport à l'autre, je veux juste illustrer quelque chose. Au moins — puis je sais que c'est variable, ça, puis l'application peut être sujette à étude puis mesures — dans le cas du fonds, on prévoit un partage de la propriété entre l'agriculteur puis le fonds. Bon, il faut voir comment tout ça va se faire avec les dilutions progressives de l'acquisition de nouvelles terres. Qu'est-ce qui arrive à la part initiale de l'agriculteur? C'est des questions qu'on va vouloir mesurer. À ma connaissance, le modèle d'affaires de l'institution bancaire n'est pas le même. C'est elle qui est propriétaire exclusive de la terre, et elle loue finalement la terre à un agriculteur. Ce n'est pas la même chose. Je pense que le premier est sujet à discussion certainement, mais le deuxième est encore plus problématique en ce qui a trait au maintien du modèle d'agriculture familiale, qui un modèle que tous ici on veut voir préservé au Québec.

Maintenant, je veux parler également, sur le même sujet, de l'initiative de la Caisse de dépôt et placement qui a été annoncée récemment, et, soyons très clairs, le gouvernement du Québec n'indique pas à la Caisse de dépôt dans quoi investir ou ne pas investir. C'est leur choix. C'est une institution qu'il fait absolument garder autonome. Alors, la Caisse a injecté, je lis l'article de journal qui en fait état, 125 millions dans un nouveau fonds pour aider les agriculteurs, et il y a des investissements dans plusieurs niches, dans plusieurs domaines, pas juste cette question du fonds d'investissement. Et ce que j'ai compris, c'est que l'UPA est satisfaite. Bien sûr, ils amènent la question du fonds d'investissement. Cette partie-là, ils n'aiment pas la partie fonds d'investissement, mais, bien sûr, ils se sont réjouis de voir cet investissement.

Je rappelle également que, dans le dernier budget, et les détails du programme seront annoncés ultérieurement, on a annoncé un programme d'investissement en milieu agricole. Tout le monde s'entend pour dire qu'il manque de capitaux, d'investissement dans le milieu agroalimentaire, pas de la transformation tellement que de la production. Alors, avec l'investissement de la Caisse, avec le programme que nous, on va mettre sur pied, ça devrait donner plus de vitalité aux investissements en milieu agricole chez nous. D'ailleurs, on en voit beaucoup, je ne sais pas si mon collègue a le même constat que moi. Moi, je trouve qu'il y a beaucoup de construction de granges neuves actuellement, de nouvelles installations. Clairement, il y a une certaine vigueur. Maintenant, la production laitière, qui est très présente chez nous, est sujette à beaucoup d'inquiétude actuellement avec la gestion de l'offre, mais les revenus des producteurs laitiers, malgré le problème du lait diafiltré, ont augmenté au cours des deux, trois dernières années. Alors, il y a quand même une relative bonne santé du secteur, mais il y a également des nuages à l'horizon, dont celui de l'accapement des terres. D'ailleurs, il n'y a pas eu une commission parlementaire exclusivement sur ce sujet-là. Il est difficile de dire si des recommandations précises ont été formulées, mais on va continuer à mesurer.

Je pense qu'il faut mesurer cette question du fonds d'investissement particulièrement et s'assurer que nos jeunes puissent toujours avoir accès et faire le choix d'être agriculteur dans leur vie.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : On va sûrement avoir la chance d'en rediscuter éventuellement, M. le Président.

Je veux parler d'immigration. Il y a un volet aussi dans la politique qui porte sur l'immigration en région, les jeunes particulièrement, mais, encore une fois, M. le Président, je pense que le premier ministre va être d'accord avec moi, force est de constater qu'on est loin du compte encore dans les régions quant au nombre et notre capacité d'accueil en ce qui a trait à l'immigration dans les régions du Québec. Je m'explique mal qu'on ait pris autant de retard. Sincèrement, moi, je le comprends très mal parce que les régions ont une capacité d'accueil nettement plus importante, vivent un défi démographique amplifié, et il me semble qu'on pourrait en faire nettement plus, nettement plus, avec évidemment les mesures d'accueil nécessaires.

Alors, je demande au premier ministre : Est-ce qu'il pense qu'avec les propositions actuelles ou la politique actuelle c'est suffisant pour réellement réussir une meilleure répartition de l'ensemble des nouveaux arrivants sur le territoire québécois? Parce qu'il me semble que force est de constater, quand on se promène dans les rues des régions du Québec, bien, que le paysage m'apparaît être encore un peu trop similaire à ce qu'il était par le passé.

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, bien sûr, je ne peux que me joindre à mon collègue, là, pour faire le souhait que l'installation d'immigrants en région soit plus importante. On a, chez nous maintenant, y compris au Lac-Saint-Jean, y compris en Gaspésie, plus de problèmes de main-d'oeuvre que de problèmes d'emploi. Les employeurs, je pense à Serres Toundra, chez nous, qui est un exemple souvent cité, bien, ils peinent à trouver le nombre de travailleurs nécessaires. Ils sont obligés de faire venir des travailleurs de l'extérieur pour combler les postes disponibles. Puis il y a trois autres phases à construire. Alors, clairement, le problème n'est pas à la veille de diminuer.

Réponse à sa question : Oui, il faut faire plus. Ce n'est pas suffisant, ce qu'on fait pour amener les immigrants en région, mais j'aimerais que mon collègue réfléchisse avec moi sur un aspect de la situation, et je sais que c'est un humaniste, mon collègue, alors il va penser, je crois, à cette question-là de façon profonde. Moi, j'ai eu l'occasion de vivre de très près l'expérience d'arrivée, d'intégration d'une famille, une famille de réfugiés syriens que mon épouse, et moi, et des amis, hein, on a parrainée puis qu'on intègre. Ça va bien, mais ce qu'on constate, c'est qu'il y a un pouvoir d'attraction immense, immense, de la communauté d'origine et notamment de la communauté d'origine installée dans la métropole. C'est des milliers de personnes. Alors, l'expérience de l'immigration, l'expérience de réfugiés, c'est une expérience qui est difficile, qui peut être traumatisante, même, surtout pour des réfugiés. Il ne faut pas sous-estimer le niveau d'isolement culturel que les gens peuvent ressentir.

Ils veulent s'intégrer, la famille. Ils parlent tous français, les enfants parlent français. D'ailleurs, la plus grande, la petite fille, elle vient de gagner le premier prix pour la rédaction en français d'une rédaction sur la fondation de Québec. C'est quand même quelque chose! Il y a un an, elle ne parlait pas français du tout. C'est quand même quelque chose! C'est nos gens de francisation, dans les écoles, qui ont réussi ça, en passant, plus elle est pas mal brillante, je veux le dire aussi. Mais elle a réussi ça.

Alors, pour les enfants, je pense que ça va bien se passer. Mais les parents, surtout les adultes, ils manquent de repères sociaux. Et c'est normal. Si on allait, lui et moi, avec nos familles, s'installer dans un autre pays, on chercherait des repères plus familiers, on chercherait des gens qui viennent de notre coin de pays pour avoir des contacts avec eux. Alors, ça va se faire chez nous aussi, mais ça va être plus long.

Mais, d'ici là, moi, je suis témoin, c'est clair que les pressions de la communauté d'origine à Montréal sont constantes. Mais je peux imaginer, là : Écoute, viens avec nous. On se connaît tous, on parle la même langue, on vient des mêmes villages, on va pouvoir être ensemble tout le temps, célébrer nos fêtes, etc. Ce n'est pas facile d'aller contre ça. La façon de le faire, oui, c'est d'avoir des mesures de répartition régionale, faire attention à l'aspect coercitif parce que certains pourraient avoir l'impression que, si on se dote d'un programme coercitif — hein, ce serait important qu'on ait une discussion là-dessus, donc peut-être écouter un peu plus — si on avait un programme coercitif là-dessus, qu'on forçait un nombre x d'immigrants à aller s'installer dans les régions, bien, qu'est-ce qui nous dit qu'ils vont rester là, un an plus tard?

Alors, ce n'est pas tout, là. Je prends l'exemple des Syriens et des autres réfugiés, les immigrants, je sais que dans notre région, au Lac, je ne sais pas au Saguenay... oui, au Saguenay, à Jonquière, il y a une famille ou deux qui sont déjà rendus. Au Lac, il va y avoir d'autres familles. Alors, peut-être qu'on va être capables de créer une communauté également d'origine en région, mais c'est une question de nombre. Et ce n'est pas simple comme enjeu. Mais moi, je suis d'accord avec mon collègue, il faut faire plus d'efforts. D'ailleurs, s'il a des suggestions, je l'invite à nous les faire parvenir.

Le Président (M. Matte) : Merci. M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Bien, j'ai déjà eu la chance d'en faire plusieurs, en fait, des suggestions. Mais je suis assez d'accord avec le premier ministre à l'effet que la coercition, ce n'est pas la bonne approche.

Par contre, peut-être que des mesures qui encouragent, comme, par exemple, celle liée à des frais de scolarité pour les universitaires qui décideraient de choisir le réseau des universités du Québec en région, en Abitibi, au Saguenay—Lac-Saint-Jean et ailleurs, un incitatif financier, voire leurs frais de scolarité réduits pour les étudiants étrangers qui décideraient de s'établir, par exemple, dans les trois années subséquentes... un peu comme on fait avec le crédit d'impôt pour le retour des jeunes dans les régions ressources, on a choisi de l'étaler sur trois ans. On en a fait un crédit d'impôt non remboursable, puis justement qui est un incitatif pour ne pas quitter le territoire, mais y rester pendant quelques années. Et je pense qu'on pourrait s'inspirer de ce modèle pour les étudiants étrangers qui choisiraient les régions.

J'ai déjà eu la chance de faire ce type de proposition. J'en ai d'autres, si le premier ministre souhaite qu'on en discute. Mais je pense que ça va prendre des mesures comme celles-là si on veut vraiment changer les choses.

M. Couillard : Bien, si vous me permettez, M. le Président...

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

• (13 h 20) •

M. Couillard : ...si mon collègue le permet, bonne idée. Cependant, disons quelque chose, là, il y a déjà des étudiants étrangers dans les universités régionales. D'ailleurs, s'il va faire un tour à l'UQAC, chez nous, il va en rencontrer. Il y a des étudiants collégiaux également, étrangers, chez nous, en région. Et maintenant ces étudiants, et de façon encore plus active, vont faire l'objet d'offres d'un certificat de sélection du gouvernement du Québec. Donc, on va leur présenter l'option d'une installation au Québec beaucoup plus rapidement, et beaucoup plus fermement, et de façon beaucoup plus crédible avec un certificat de sélection que ce qu'on faisait jusqu'à maintenant. Alors, moi, je pense que, de ce côté-là... Puis en plus il connaît comme moi, parce qu'il a été au gouvernement, le nombre de programmes de bourses

spéciales qui existent avec différents pays, notamment de la francophonie, qui permet à des étudiants d'être complètement exemptés, ou partiellement exemptés, ou soulagés de certains frais selon les niveaux. Mais on n'a pas encore de différenciation, et c'est là que je retiens son intervention, à ma connaissance, dans ces programmes-là, il n'y a pas eu de différenciation entre les institutions du réseau de l'Université du Québec et les autres universités. Alors, ça serait peut-être quelque chose d'intéressant à fouiller si on veut encourager l'installation de diplômés universitaires étrangers en région.

Le Président (M. Matte) : M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier : Il faut travailler aussi sur la rétention des jeunes qui viennent étudier ici. Vous avez certainement vu les chiffres par rapport à l'Ontario. Mais l'Ontario fait beaucoup mieux que nous, au Québec, sur sa capacité de rétention des étudiants étrangers sur son territoire suite à leur formation. Il y a beaucoup plus d'étudiants qui étudient en Ontario et qui restent en Ontario que c'est le cas au Québec. Je pense que là aussi, avec des mesures incitatives sur le territoire, ça pourrait amener un déplacement plus équilibré sur le territoire québécois. L'autre chose que je veux partager avec vous, c'est la capacité des cégeps à se déployer à l'international pour bien faire connaître les programmes québécois. Puis, vous avez raison, vous allez me citer Matane, puis l'exemple de Saint-Félicien, puis probablement l'exemple de d'autres cégeps au Québec. Je ne dis pas que ça ne se fait pas. Je dis qu'on pourrait faire beaucoup plus. Puis je parlais récemment avec la Fédération des cégeps, et ils me disaient que, du côté ontarien, ils sont beaucoup plus outillés pour faire la promotion de leurs programmes de formation professionnelle par rapport à nous au Québec et qu'ils ont très peu de moyens, souvent sur des initiatives locales, donc de cégep par cégep, pour faire connaître leurs programmes et inviter les jeunes à venir étudier chez eux.

Alors, je vous soumets ça également sous forme de proposition. Ce que me disait la Fédération des cégeps, eux, ce qu'ils souhaiteraient, c'est que le déploiement international soit plus orchestré, avec plus de moyens pour faire connaître les différents... l'offre québécoise, comme c'est le cas en Ontario. Alors, je soumets ça à votre réflexion.

M. Couillard : Peut-être une petite remarque parce que je trouve ça très intéressant, ce que dit mon collègue, là. Dans la quasi-totalité des missions internationales que j'ai accomplies, j'ai été accompagné soit du président de la fédération des collèges, soit de l'institution elle-même. Donc, ils sont là. D'ailleurs, c'est là qu'ils... ils mènent des missions par eux-mêmes, par elles-mêmes. Les étudiants à Saint-Félicien, ils ne sont pas venus par hasard, ils sont venus parce qu'ils sont allés recruter. Et pourquoi ça arrive? C'est important parce que, régulièrement, moins maintenant, mais régulièrement, il y a des gens qui remettent en question l'utilité et la pertinence des cégeps, c'est que le modèle d'enseignement collégial est extrêmement attrayant pour les jeunes étudiants ailleurs dans le monde. Les Européens, les Africains, partout ils voient dans les cégeps quelque chose qui n'existe pas chez eux et qui leur donne une compétence maintenant sans avoir besoin de longues études universitaires qu'ils peuvent mettre à profit dans leurs pays. Par exemple, chez nous, on a des étudiants en tourisme dont beaucoup viennent de France, par exemple. Alors, la question : Pourquoi un étudiant français, avec la richesse du système d'éducation français, pourquoi un étudiant français vient faire le choix d'étudier en tourisme au Québec? Réponse : Parce qu'il n'y a pas de programme, chez eux, qui ressemble autant que nous au véritable marché du travail, ce qui existe dans nos cégeps.

Alors, j'aime l'idée du collègue, et il va me permettre de la transmettre, à moins qu'il ne l'ait déjà fait, à ma collègue de l'Enseignement supérieur pour un soutien accru pour le recrutement de clientèle internationale, mais j'aurais tendance à ajouter : Surtout pour les cégeps en région. Je ne pense pas que nos cégeps dans les grandes villes aient besoin de beaucoup d'aide pour ça.

Le Président (M. Matte) : Merci. Il vous reste 30 secondes.

M. Cloutier : Alors, il va me rester 30 secondes pour amener le premier ministre, peut-être, à une autre réflexion sur l'éducation sexuelle. C'est dans la politique, mais, quand je regarde ce qui passe du côté ontarien, puis comment Mme Wynne en a fait, là, un combat personnel, puis comment, pour elle, c'était fondamental que les moeurs évoluent du côté ontarien, quand je regarde le retard que le Québec a pris par rapport aux Ontariens, je me dis que ce n'est pas normal que notre projet pilote soit si peu avancé.

Le Président (M. Matte) : ...

M. Couillard : Je comprends le sens de la question. C'est essentiel de le faire, puis je pense que notre collègue le ministre de l'Éducation, il veut le faire, il veut le poursuivre. Cependant, ne sous-estimez pas, même en Ontario, même en Ontario, les craintes dans nos communautés sur la nature des connaissances enseignées, la façon de les enseigner. Ce n'est pas si simple que ça. Alors, il faut faire attention, il faut être à l'affût de la sensibilité des gens, mais, sur le plan du principe, moi, j'ai toujours cru que, dans ce domaine comme dans d'autres, il n'y a rien de pire que l'ignorance, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Nous sommes rendus au bloc du gouvernement. J'invite la députée de Richmond... C'est à vous, la parole. Je vous la cède.

Mme Vallières : Merci beaucoup, M. le Président, bien aimable à vous. J'aimerais revenir sur l'aspect de l'immigration, mais très en lien avec la Stratégie d'action jeunesse, si vous permettez, quant à l'inclusion des nouveaux arrivants, les besoins en région, justement. C'est une préoccupation qui est ressortie lors des consultations que l'on a faites, consultations

qui, je vous rappelle, ont eu lieu auprès de plusieurs centaines de jeunes partout à travers le Québec et 70 personnes en table ronde aussi qui ont pu participer à une grande consultation d'une journée aussi directement reliée avec l'ensemble des préoccupations jeunesse.

Un de ces points concernait justement tout l'aspect des nouveaux arrivants et l'aspect de la main-d'oeuvre aussi. Vous savez évidemment qu'il y a eu un grand rendez-vous de la main-d'oeuvre où le sujet a été abordé aussi, mais, dans l'aspect jeunesse même, on en est arrivé, dans l'axe 4, soit l'axe de l'emploi de nos cinq axes de la Stratégie d'action jeunesse, avec des mesures concrètes aussi et des partenaires qui sont déjà en action partout dans chacune de nos régions. L'objectif principal est de favoriser la mobilité des jeunes en région, au Canada et sur le plan international. Évidemment, ça inclut la portion de mobilité internationale, dont on a parlé plus tôt tout à l'heure, et aussi tout l'aspect de logique.

Vous me permettez de rappeler l'importance qu'a nommée le premier ministre de notre partenaire Place aux jeunes en région, qui est aussi directement impliqué. Et Place aux jeunes en région, dans le nouveau partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse aujourd'hui, on continue non seulement dans ce qui s'est déjà fait dans chacune de nos régions en ayant un partenariat partout au Québec, mais on ajoute un aspect fort important aussi, soit celui d'un plus grand recrutement dans les grands centres urbains. Et, entre autres, il y a une préoccupation quant à l'immigration parce que les besoins dans les régions sont là. Et l'organisation est à voir en ce moment à établir un plan de match à proposer au Secrétariat à la jeunesse sur l'élargissement d'une plateforme qui pourrait être utilisée justement pour avoir une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'oeuvre et les jeunes, tout ça dans le cadre des projets de Place aux jeunes. Donc, on veut bien sûr poursuivre le déploiement du programme comme on le connaît, finalement, mais sensibiliser davantage les jeunes dans les grands centres.

Et je posais la question : Les grands centres, quels sont-ils aussi? C'est important se poser la question. Si je prends l'exemple de l'Estrie, où les jeunes, pour aller à l'école, souvent, il va y avoir un exode vers Sherbrooke, donc, pour nous, les petites régions, Sherbrooke est un grand centre, mais, quand on le regarde au niveau du Québec, Sherbrooke est peut-être pourtant une région. Alors, comment, dans cette perspective-là, on est capable de regarder et comment on est capable, pour avoir une certaine rétention de nos jeunes dans une région donnée, soit l'Estrie, comment on peut mieux arrimer les besoins de main-d'oeuvre dans cette grande région de l'Estrie avec les établissements scolaires qui sont déjà là? Et Place aux jeunes est aussi sensibilisée à cette réalité et à cette préoccupation. C'est un enjeu sur lequel on travaille avec eux, justement.

Puis c'est de mettre en valeur nos régions aussi. Il y a des opportunités qui sont vraiment uniques un peu partout à travers le Québec, puis Place aux jeunes a cette volonté de vraiment continuer à faire une différence aussi. On parlait de 2 000 jeunes qui se sont installés en région à la suite des séjours exploratoires. Il faut continuer et, oui, il faut l'axer aussi davantage sur l'aspect des jeunes, des nouveaux arrivants également pour leur faire connaître davantage les régions du Québec. Mais il y a aussi une certaine responsabilisation de chacune des régions à se prendre en main, être en lien avec les différents entrepreneurs.

Je pourrais parler d'expérience personnelle en tant que députée aussi. Les gens se demandent parfois, bon, ça fait quoi, etc. Je dis souvent qu'on peut servir de maillage entre différents intervenants, mais qu'on peut servir aussi de levier pour certains projets pour mettre des gens en commun, en relation les uns avec les autres. Donc, il y a des entrepreneurs dans la région de l'Estrie, notamment, tout récemment, dans le domaine du transport du camionnage, qui ont des besoins particuliers, et on veut développer une formation qui serait directement dédiée à des personnes issues de l'immigration qui peuvent être intéressées, qui ont peut-être de la difficulté à trouver un emploi, qui pourraient venir s'installer chez nous. Et il y aurait justement un maillage de fait. Ça peut être fort intéressant aussi pour des jeunes intéressés par ce type de formation.

Mais il y a d'autres partenaires aussi pour la Stratégie d'action jeunesse en ce qui concerne l'immigration. On veut diversifier le parcours des étudiants et offrir aux collègues en région la possibilité d'attirer une clientèle des grands centres grâce à un programme de mobilité étudiante interrégionale. Lorsqu'ils sont intéressés par un certain programme, s'ils ne peuvent être acceptés, c'est contingenté, etc., comment on peut leur faire connaître la disponibilité d'une même branche aussi dans d'autres niveaux collégiaux partout au Québec? Et ensuite on veut aussi rendre l'information sur le marché du travail accessible à la population. On sait qu'il faut travailler avec les technologies aujourd'hui. On entend beaucoup, puis les députés de l'opposition seront, comme mes collègues, très au fait de ça, les gens viennent nous voir dans nos bureaux de comté, ils nous disent : Je veux travailler. Et pourtant, nous, d'un autre côté, les gens nous disent : Je manque d'employés. Donc, à quelque part, il y a l'information qui ne se rend pas au bon endroit. Donc, comment utiliser les nouvelles technologies, particulièrement pour les jeunes, avec peut-être un outil Web, justement, c'est une des mesures qui est proposée dans la stratégie, pour que tout le monde partout puisse savoir les emplois qui sont disponibles? À ce moment-là, c'est beaucoup plus facile quand l'information est diffusée.

Aussi, favoriser l'immigration en région en encourageant la mobilité interrégionale de personnes immigrantes engagées dans une recherche d'emploi ainsi qu'en faisant connaître et en valorisant le potentiel des régions dès le début de la démarche d'immigration. Donc, il y a de la prospection qui se fait, mais il y a également une sélection qui se fait par le ministère de l'Immigration. Donc, c'est important de pouvoir mettre tout ça en relation.

C'est une des grandes volontés aussi du Secrétariat à la jeunesse de pouvoir être un partenaire de premier ordre. Quand je vous disais qu'au-delà du simple rôle de gestion des budgets et des projets le Secrétariat à la jeunesse tend à jouer un rôle beaucoup plus de conseils aussi et de travailler de façon interministérielle avec les collègues pour faire un lien parce qu'on veut vraiment, au gouvernement du Québec, que cette jeunesse soit vue de façon transversale parce qu'elle touche chacun des ministères aussi. Alors, c'est important pour moi de revenir sur ce point quant à l'immigration.

Mais un autre dossier qui m'a particulièrement passionnée, c'est celui de l'agriculture vue dans l'angle de la jeunesse aussi. Une question a été portée. C'est important pour moi de revenir parce qu'il y a un projet, c'est un bijou,

qui a été déployé par... bien, en fait, c'est une initiative... à la base, c'est une idée de la FRAQ, de la Fédération de la relève agricole du Québec. C'est une idée qui vient, je pense, directement de la présidente actuelle, qui est Michèle Lalancette. Je l'ai rencontrée, là, pour différents dossiers. Mais on a eu l'opportunité de faire le déploiement et cette annonce du projet Arterre. Le projet Arterre, c'est quoi? Donc, au-delà des préoccupations qu'on a nommées quant aux accaparements des terres, les explications qu'on a, il faut dire que la relève agricole au Québec est vraiment très active. C'est une relève agricole, d'ailleurs, qu'on sait beaucoup plus féminine, de plus en plus, beaucoup plus scolarisée, qui fonctionne avec les hautes technologies. On voit le visage de l'agriculture qui change. Et, par le biais de la FRAQ, on voit toute cette mouvance et ce changement de culture qui fait que nos entrepreneurs agricoles sont de plus en plus impliqués. Ils prennent leur place dans chacun des milieux. Alors, je pense qu'il ne faut pas parler nécessairement pour eux parce qu'ils le font énormément, également.

Alors, je vais parler de ce projet Arterre, un peu, aussi. Quel bel exemple pour démontrer à quel point cette stratégie est par les jeunes, elle a été faite pour les jeunes aussi. Donc, c'est vraiment une idée qui est née dans les projets d'Arterre il y a quelques années. Et c'est grâce au levier du Secrétariat à la jeunesse qu'il a pu être rendu possible. Ça faisait quand même un petit bout de temps qu'il était présenté à l'Agriculture, puis il manquait un acteur pour mettre tous les liens dans tout ça et faire en sorte que ça fonctionne. Le projet Arterre a été salué unanimement puis il a été mis en oeuvre par le Centre de Référence en agriculture et en agroalimentaire, là, du Québec, les gens le connaissent, la CRAAQ, le MAPAQ, l'UPA, qui est dans le dossier, La Financière agricole, agroalimentaire Canada, également, qui est un de nos partenaires. Et on travaille avec les MRC aussi dans ce dossier-là. Je pense que c'est important, les projets, quand ils émergent de chacun des milieux, quand ils émergent de la base, c'est là où on a la plus grande réussite.

• (13 h 30) •

Et, quand je parlais des nouvelles technologies, comment savoir mieux les utiliser, bien, on les utilise ici. Il y a une initiative qui est née en Estrie, dans la région de Brome-Missisquoi, suivi de près par Le-Val-Saint-François dans le fabuleux comté de Richmond, ça s'appelle Banque de terres. Alors, Banque de terres, c'était pour justement démontrer, via une plateforme, un site Web : Voici les banques de terre qui sont disponibles pour notre relève, voici même des entrepreneurs agricoles qui cherchent de la relève et qui n'en ont pas. Et la MRC, à ce moment-là, quand des jeunes approchaient pour dire : Moi, je suis intéressé par l'agriculture ou je veux prendre la relève d'une terre, je n'en trouve pas, je veux être accompagné, alors il y a un maillage qui a été fait et un accompagnement, surtout. Ce n'est pas juste de dire : Voici, on vous donne l'information, puis arrangez-vous après. C'est l'accompagnement qui est offert aux jeunes pour qu'ils puissent prendre la relève, et vraiment ça amène des succès extraordinaires. L'accompagnement est tel que c'est souvent soldé par un rachat de cette terre-là, une passation également. Puis il y a un grand lien de confiance qui doit s'établir entre le repeneur et le releveur. Donc, c'est très important. Il joue un rôle extraordinaire. Et, grâce à la mesure de la Stratégie d'action jeunesse, ce programme-là va être déployé. Ils vont mettre en lien deux plateformes qui ont été faites, soit la banque de terres et la banque de fermes. C'est vraiment très novateur. La FRAQ a encore aussi plein d'idées sur lesquelles ils continuent de plancher.

Et, le gouvernement, on a une bonne oreille aussi pour ces jeunes entrepreneurs, parce qu'il faut les voir comme ça, c'est vraiment des entrepreneurs, je le dis souvent. Dans le comté de Richmond souvent, on annonce 150 000 pour une entreprise pour la consolidation de deux emplois, puis, à côté, j'ai une ferme porcine qui vient d'investir 6 millions, puis woups! on n'en entend pas vraiment parler. Alors, c'est une préoccupation que j'ai pour les mettre davantage en valeur puis c'est une préoccupation du gouvernement aussi, du Secrétariat à la jeunesse, de par des initiatives comme celles-là, de continuer à les appuyer aussi. Alors, il y a de belles choses qui s'en viennent. Et tout l'axe entrepreneurial qu'on voit, non seulement le projet Arterre, concerne aussi l'ensemble des entrepreneurs agricoles. On ne les départage pas en plusieurs secteurs. Quand on dit «entrepreneurs», on le prend au sens large aussi.

J'aimerais vous parler d'une autre nouveauté dans la Stratégie d'action jeunesse, qui est majeure, qui est en élaboration encore, que le premier ministre connaît très bien aussi, c'est pour ça que j'aurai une question à lui poser à cet égard, un projet qui est né dans le fabuleux comté de Richmond aussi après avoir rencontré un groupe via la MRC des Sources. C'est la CDC des Sources, le comité de prévention de concertation des Sources et l'Agenda 21. Ça a été préparé par le comité, justement. Eux ont mis en place une stratégie d'action jeunesse locale, et de là a germé l'idée, la présentation, toujours ayant en tête, comme gouvernement, la préoccupation que la stratégie d'action locale puisse être déployée dans l'ensemble des régions du Québec, comment on peut faire en sorte que la stratégie ait vraiment des impacts partout, jusque dans nos plus petits milieux. Ça passe par chacune de nos municipalités, par chacune de nos organisations qui travaillent avec la jeunesse dans nos milieux et en partenariat avec l'UMQ, à la FQM, de même qu'avec Citoyenneté jeunesse, nouvellement formé avec l'organisation de Forum jeunesse, où on mettra en place un projet majeur pour avoir des stratégies d'action locales qui seront élaborées par chacun des milieux qui désirent le faire. Je me permettrais d'ailleurs, puisque que j'ai fait une citation tout à l'heure d'en faire une aussi :

«Citoyenneté jeunesse, qui est fière et heureuse d'annoncer un nouveau projet majeur pour la nouvelle année, qui va être réalisé grâce à un important apport financier du Secrétariat à la jeunesse. Les jeunes de Citoyenneté jeunesse et des forums jeunesse travailleront en partenariat avec les MRC et les municipalités du Québec pour les outiller afin de développer des stratégies pour mieux rejoindre, mobiliser et consulter les jeunes sur leur territoire.» Alors, je vous parlais des 110 carrefours jeunesse-emploi tout à l'heure, on a également nos MRC et nos agglomérations urbaines dans chacun de nos milieux. Ces stratégies locales auront toute leur importance... qui seront en déploiement.

Donc, est-ce qu'on pourrait en connaître un petit peu plus sur la façon que seront déclinés ces programmes d'autorité locale, justement, là, dans le cadre des partenariats avec le Secrétariat à la jeunesse?

• (13 h 40) •

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre, il vous reste environ 3 min 40 s.

M. Couillard : Ah! parfait, M. le Président. Merci beaucoup. Écoutez, c'est intéressant de parler de ça parce que, un, ça parle d'initiatives citoyennes faites par les jeunes, pour les jeunes, mais également ça nous ramène à la discussion qu'on avait eue l'an dernier autour des forums jeunesse. D'ailleurs, le collègue de la deuxième opposition, de Chambly, y a fait allusion dans ses remarques d'introduction, je crois, au Forum jeunesse.

Les forums jeunesse, bien sûr, ont été remplacés, tous les budgets ont été conservés et réinjectés dans la stratégie. Mais j'avais rencontré par la suite — bien sûr, ça n'avait pas été très positivement accueilli par les forums jeunesse eux-mêmes, on peut s'en douter — les intervenants des forums jeunesse et je leur ai demandé de nous présenter des projets qu'on pourrait intégrer, alors ce qui a été fait.

Alors, il y a trois projets qui viennent directement de ces forums jeunesse. Le premier, c'est celui des stratégies d'action jeunesse locale. D'ailleurs, déjà, notre collègue la ministre de la Réforme des institutions démocratiques, de l'Accès à l'information, a annoncé, le 31 mars dernier, un projet pilote à Montréal-Nord, qui est un endroit particulièrement important en termes de coexistence, vivre ensemble et autres enjeux, où ce genre de stratégie là va être, je crois, particulièrement utile. On prévoit que, cette année, 11 projets du genre vont pouvoir être mis en oeuvre. Donc, d'abord, ce soutien des stratégies d'action jeunesse locale, je parle des trois projets avec des forums.

Deuxièmement, pour les jeunes issus de l'immigration, il faut qu'ils soient particulièrement formés, recrutés et engagés pour la participation aux instances participatives et aux conseils d'administration. Et enfin un programme porté par Concertation Montréal, qui a pris sous son aile le Forum jeunesse de l'île de Montréal, pour l'accompagnement de jeunes dans la concrétisation d'idées proposées au cours des activités du sommet jeunesse lié au 375^e anniversaire de la ville de Montréal.

Donc, effectivement les fonds... D'abord, je veux encore répéter que les fonds ont été conservés, ils sont là pour les jeunes, pour leurs projets, mais qu'on a quand même, suite au dépôt de ces projets, intégré des projets qui viennent des anciens forums jeunesse dans la stratégie qui est devant nous, dont celle sur les stratégies d'action jeunesse locales qui impliquent les municipalités, nécessairement, autant l'Union des municipalités du Québec que la Fédération québécoise des municipalités.

Le Président (M. Matte) : Merci.

Mme Vallières : Pour combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Matte) : Une minute.

Mme Vallières : Ah! une minute. J'irai très rapidement aussi. Dès le lancement de la Politique québécoise de la jeunesse, on a mentionné notre intention de pouvoir y aller d'actions spécifiques pour la jeunesse autochtone aussi. Alors, ils sont inclus dans cette stratégie d'action jeunesse pour laquelle on est réunis, là, dans l'étude des crédits aujourd'hui. Il y a des sommes importantes qui sont injectées aussi, qui seront spécifiques pour cette jeunesse autochtone également. Je sais que le premier ministre est au fait également des éléments qui se travaillent sur le terrain en ce moment. Alors, tout simplement peut-être mentionner les sommes qui sont investies pour que les gens sachent bien aussi qu'il y a des stratégies jeunesse spécifiquement par et pour les autochtones aussi qui seront bientôt déposées.

Le Président (M. Matte) : S'il le fait rapidement, sinon on va...

M. Couillard : En tout cas, je veux bien. C'est d'ailleurs quelque chose sur lequel on avait insisté dès les premières rencontres, avant la publication de la stratégie, les premières nations, avec raison, comme elles le font dans l'ensemble des dossiers gouvernementaux, veulent toujours avoir une approche spécifique. Donc, ça a été intégré à la stratégie, et notamment la création du Plan d'action gouvernemental en matière de développement social autochtone. Le ministre des Affaires autochtones est en consultation. Et déjà on a prévu des sommes importantes. On parle de 134 millions de dollars pour prévoir des initiatives autour de ça, dont des initiatives pour les jeunes autochtones.

Il est clairement réel et certain que la réalité des jeunes autochtones et non-autochtones est très différente. Et, parmi ces sommes, il y a 6 millions qui ont été réservés spécifiquement pour les jeunes autochtones de façon à être visibles dans leur communauté, identifier des leaders, construire des moyens d'agir dans leur milieu, renforcer le leadership. Puis on connaît toute l'importance de la prévention, hein, les enjeux sociaux dans les premières nations. Et il y a plusieurs partenaires autochtones, je tiens à les mentionner parce qu'on travaille avec eux : le Conseil jeunesse de la nation crie, le Conseil jeunesse Quarljuit, les Femmes autochtones du Québec, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec et le Réseau jeunesse des Premières Nations du Québec et du Labrador. Donc on aura bientôt l'occasion de lancer les toutes premières stratégies jeunesse autochtones.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Vous comprendrez, M. le premier ministre, que le temps que vous avez pris, je vais le soustraire sur votre dernier bloc. Ça va?

M. Couillard : On est généreux.

Le Président (M. Matte) : C'est de l'équité, là. Je suis rendu au deuxième bloc de l'opposition officielle. Je vous cède la parole pour 18 minutes et quelques secondes.

M. Roberge : Merci bien, M. le Président. Je veux utiliser mon temps de parole qui m'est imparti ici pour parler de ce qu'on appelle, dans le jargon souvent, les clauses orphelin ou les clauses de disparité de traitement, mais, depuis longtemps, on les appelle les clauses orphelin. Une partie du travail a été fait. Je vais expliquer ce que c'est d'abord. Ce sont des ententes entre les parties patronales et les employés, ou les syndicats dans le cas où c'est syndiqué, qui viennent induire une injustice, une iniquité intergénérationnelle entre les employés déjà en place et ceux qui arrivent. La commission des droits de la personne et de la jeunesse en a été saisie à quelques reprises, le Tribunal des droits de la personne et de la jeunesse en a été saisi, et, selon les modalités, souvent, il a même été statué que c'était discriminatoire en fonction de l'âge.

Il y a une vingtaine d'années, je faisais partie de ceux qui ont mené cette bataille-là contre les fameuses clauses orphelin. Il y en avait beaucoup dans les années 90. Certaines avaient même été signées par le gouvernement, mais ce n'était pas une exclusivité gouvernementale, si bien qu'il y a eu toute une campagne. Les jeunes de l'époque, ils sont peut-être moins jeunes aujourd'hui, se sont mobilisés. Puis il faut que je salue, là, mes compagnons d'armes de l'époque, ceux dont je me rappelle : Ziad Nasreddine, Rock Beaudet, François Rebello, Martin Koskinen, Karine Blondin, Étienne Titley, Frédéric Lapointe, Johanne Rioux, Joël Monzée, Geneviève Shields et d'autres que j'oublie. C'est à cause d'eux puis c'est à cause de vous qu'aujourd'hui il y a une loi sur les clauses orphelin, en fait, qui a modifié la loi sur les normes minimales du travail. C'est imparfait parce qu'à l'époque c'était de la discrimination, mais c'est certainement... d'habitude, c'était dans les échelles salariales, c'était une discrimination salariale. Et donc la modification qui a été adoptée, je ne me souviens plus si c'était en 1999 ou en 2000, visait la discrimination salariale. Mais, malgré cette interdiction-là, c'est comme si les métastases avaient migré ailleurs dans l'organisme, dans le corps, et ça a muté et ce n'est pas plus beau aujourd'hui.

Il y a en ce moment des clauses orphelin qui se signent, qui se vivent et qui touchent maintenant les régimes de retraite ou alors les assurances santé, les régimes d'assurance. Et ce n'est pas plus joli. C'est encore une discrimination, c'est encore des clauses orphelin, mais il n'y a aucune loi, en ce moment, qui vient empêcher ça parce que, bon, les gens se sont adaptés à la loi du début des années 2000, la fin des années 90, et ça a changé. Il y a eu des conflits de travail, pas très longtemps, là, chez Resco, chez ciment Lafarge chez Brault et Martineau en ce moment, à moins que ça ait changé, chez Samuel et fils, une entreprise de Laval. Et ça divise les gens, ça vient créer des conflits intergénérationnels dont on pourrait bien se passer.

Et il y a plus de 150 000 personnes, en ce moment au Québec, qui subissent et qui vivent ces clauses orphelin en toute légalité, et il faut le changer. L'erreur, ce serait seulement de s'occuper des régimes de retraite. L'erreur, ce serait de faire les choses à moitié en toute connaissance de cause parce qu'à la fin des années 90, fin des années 2000, on pensait, là, mettre le bouchon. Aujourd'hui, on sait que, pour mettre le bouchon, il faudrait changer deux choses. Il faudrait s'assurer que les régimes de santé ne puissent plus comporter des clauses orphelin et les régimes de retraite.

Donc, ma question, c'est : Est-ce que le premier ministre est bien au courant de cette situation-là que vivent les jeunes travailleurs et est-ce qu'il a l'intention d'agir de manière efficace pour régler ce problème?

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Alors, non seulement on est au courant, bien sûr, toute la société est au courant de ça. Je vais quand même rappeler certains éléments qui touchent principalement notre formation politique et le gouvernement. C'est en novembre 2016, à l'automne 2016, que notre Commission jeunesse, qui, comme vous le savez, est l'aile jeunesse la plus influente au pays, quand je dis «au pays», au Canada, avec une force d'impact de 33 % sur toutes nos instances, la Commission jeunesse, comme elle l'a fait dans d'autres enjeux, a adopté une résolution qui dénonçait des clauses de disparité de traitement. On a dit... j'ai dit au nom du parti que nous allons donner suite à cette résolution. Et, lorsqu'on a présenté la Politique jeunesse, qui nous amène jusqu'à 2030, avec des stratégies au cours de cette période, on a inclus spécifiquement des dynamiques de l'emploi pour repérer des iniquités éventuelles et établir des moyens d'y mettre fin. Donc, non seulement on est connaissant de l'enjeu, ce serait anormal de ne pas l'être, mais on est mobilisés pour ça.

On veut un résultat assez concret et rapide, si possible un résultat qui fait consensus, et là il y a un enjeu générationnel au sein même des organisations parce que ce qu'on nous répond parfois, c'est qu'il s'agit de clauses librement négociées. Mais ce n'est pas tout à fait la même chose lorsque le comité de négociation, par exemple, renferme peu de jeunes par rapport à la composition générale du comité. Je vais rencontrer tantôt les présidents des centrales syndicales à l'occasion de l'approche du 1er mai, et je suis certain qu'on aura à discuter cette question.

• (13 h 50) •

Maintenant, je vais rappeler qu'on a formé un groupe de travail pour vraiment arriver avec des choses concrètes, qui est présidé par un jeune député, le député de Pontiac, qu'on connaît tous, très sérieux, très appliqué et qui déjà est au travail, a consulté la Fédération des travailleurs et travailleuses, la Centrale des syndicats démocratiques, la CSN, ils ont été consultés par écrit, puis on voudrait qu'ils rencontrent le comité plus formellement, la Fédération des chambres de commerce, le Conseil du patronat, l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite et Force Jeunesse. D'ailleurs, on était présents à un événement récent, je pense que c'est notre collègue le président du Conseil du trésor qui était présent à un événement organisé par Force Jeunesse, qui milite particulièrement sur ce sujet-là.

Alors, on veut avoir, sur ce comité, qui est formé de représentants du ministère des Finances, du Travail, de l'Emploi et Solidarité sociale et de Retraite Québec, qui a le mandat d'analyser l'évolution de ces avantages et également de proposer des corrections... Je note que le collègue demande qu'on s'adresse, bien sûr, à l'enjeu des régimes de retraite, qui est le principal enjeu, en fait, dont on parle le plus souvent, et je note qu'il a ajouté à ses préoccupations la question des avantages autres, tels que les régimes d'assurance santé, assurance médicaments, et autres, que différentes organisations mettent sur pied.

Alors, on aura l'occasion de lui communiquer ce souci-là, mais, connaissant le député de Pontiac, je suis certain qu'il est à l'oeuvre de façon méthodique et intensive et qu'il va nous arriver avec des recommandations concrètes, qu'il va permettre à un autre jeune député de notre formation politique de s'illustrer et de prendre le leadership de ce dossier.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. M. le député de Chambly.

M. Roberge : Merci. Donc, très content de voir que le premier ministre est bien au courant de cette situation-là, qu'il a mandaté un député, à savoir le député de Pontiac, là, de faire la tournée des organisations. Puis je pense que, cette fois-ci, la vaste majorité des organisations ou des organismes seront favorables.

La société a changé. Moi, je me souviens, à la fin des années 90, les grandes centrales syndicales n'étaient pas très, très chaudes à l'idée d'une législation qui viendrait un petit peu limiter, baliser les négociations. Puis je ne leur en tiens pas rigueur parce que c'était dans l'air du temps, et puis on n'avait pas toutes les connaissances qu'on a aujourd'hui. Puis la Commission des droits de la personne n'avait pas pris les positions qu'elle a prises, donc c'était correct. Sauf que, pour leur parler de temps en temps, je vois bien que, maintenant, les centrales syndicales sont tout à fait ouvertes à de nouvelles modifications législatives qui vont venir un petit peu, oui, baliser le droit de négocier, mais on accepte, au Québec, qu'on ne peut pas négocier n'importe quoi. On ne peut pas négocier de la discrimination contre les femmes, contre les minorités visibles, pourquoi on pourrait le faire contre les jeunes? C'est un non-sens.

Et je veux clarifier ma question, là. Oui, je ne parle pas simplement des régimes de retraite, oui, je parle des assurances complémentaires de santé parce que, si, alors qu'on se penche sur la question maintenant, on occultait une partie du problème, ce serait dans l'air du temps, et puis on ne peut pas négocier de cause qu'on ne s'en occuperait pas. On le sait aujourd'hui. Ce n'est pas comme si cette problématique-là allait surgir en 2022 puis que, là, bien, en 2022, il faudrait rouvrir la loi. Là, on a la chance de faire ça. Puis, d'après ce qui filtre, vous savez, les gens discutent, d'après ce que j'en sais, le député de Pontiac et les consultations qui se font en ce moment ne visent que la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

Donc, est-ce que le premier ministre est d'accord pour aller plus large, inclure les assurances complémentaires de santé, et donc y aller par une modification législative qui irait toucher la loi sur les normes minimales du travail?

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : Bien, effectivement... bien, d'abord, moi, je vais personnellement transmettre au député de Pontiac ce souci. C'est vrai que le gros du travail, actuellement, est sur les régimes complémentaires de retraite parce que c'est ce qui a attiré le plus l'attention depuis le début, je dirais, de la polémique publique sur cette question. Une fois la question de disparité salariale réglée, bien, ce sont les régimes de retraite qui, encore une fois, régulièrement, font l'actualité.

J'encourage tous nos collègues de toutes les formations politiques à parler au député de Pontiac, à lui présenter des suggestions. On va tous être d'accord qu'on veut une action relativement rapide. Il ne s'agirait pas de nous embarquer dans un processus qui va allonger d'un an le processus en cours. S'il y a des propositions concrètes à faire, je l'enjoins à parler à notre collègue de Pontiac, autant sur les régimes de retraite, d'ailleurs, que sur ça, et je veux l'aviser que, bien sûr, ce sera fait.

Et déjà il y a... Évidemment, les centrales syndicales sont plus ouvertes qu'elles étaient, c'est vrai, mais par contre les groupes patronaux ont une certaine inquiétude devant tout ça. Alors, il faut équilibrer les choses et s'assurer qu'on ne nuit pas non plus à la création d'emplois, à la création et la croissance des entreprises, mais en toute justice, sans faire de discrimination envers qui que ce soit. Et on aura l'occasion d'y revenir, mais je vais transmettre cette préoccupation spécifique au député de Pontiac.

Le Président (M. Matte) : Merci. J'invite le député de Chambly. Quatre minutes.

M. Roberge : Merci. Bien, j'apprécie cette ouverture-là, puis le fait que le premier ministre s'engage à transmettre ces informations-là, puis d'éviter l'écueil au moins de ne pas en parler. Mais, de toute façon, on ne fera pas l'unanimité sur tout, c'est sûr, là. Vous me dites : Peut-être que les organisations patronales — je dis peut-être, je ne veux pas présumer de ça — pourraient être frileuses à ça, mais, en même temps, on ne peut pas faire de la création d'emplois sur le dos des jeunes travailleurs non plus, là. On ne pourrait pas... je veux dire, bien, on ne balisera pas les clauses orphelin au nom de la création d'emplois. Le principe même de l'équité entre les générations doit être au coeur de cette législation-là.

Là, je me demande : Est-ce que le premier ministre a l'intention d'agir, donc, à la session d'automne et d'hiver, donc d'ici la fin du mandat, ou si le mandat, c'est de proposer quelque chose pour la campagne électorale? Est-ce qu'il veut en faire un enjeu dans son bilan ou il veut en faire une promesse électorale?

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre.

M. Couillard : C'est vraiment une bonne idée, je n'avais pas pensé à ça. Oh! j'aime beaucoup l'idée parce qu'on pourrait rendre ça encore plus intéressant, encore plus riche, encore plus profond. Non, je blague un peu, là. Quand le travail sera prêt, on pourra donner suite.

Sur la question des groupes patronaux, bien sûr, l'idée du message n'est pas de dire qu'on va sacrifier l'équité pour les emplois. Mais, quand les créateurs d'emplois eux-mêmes, elles-mêmes, émettent une opinion, le moins qu'on puisse faire, c'est de les écouter et de dire quelle est la nature de leurs préoccupations, quel est leur niveau de légitimité, de

réalité et d'en tenir compte. C'est le sens de ma remarque. Mais je vais reparler de ça, encore une fois, à mon collègue. S'il y a lieu, on agira avant la fin du mandat, c'est ce que je souhaite, mais il faut que ce soit prêt, il faut que ce soit de qualité. Alors, je mets en lumière la chose suivante : si on ajoute continuellement des enjeux au mandat du député de Pontiac, on n'arrivera pas, d'ici la fin du mandat, à avoir un produit législatif. Et on me dit que les recommandations s'en viennent très bientôt. Donc, on fera le suivi là-dessus.

Mais la campagne électorale, je n'avais pas pensé à ça. C'est vrai qu'on a de très, très beaux projets, M. le Président, à présenter aux Québécois pour 2018, mais... bien, dans le fond, intéressant, réellement, comme thème, l'équité entre les générations, pour une campagne électorale.

Le Président (M. Matte) : Merci, M. le premier ministre. Il vous reste 1 min 30 s.

M. Roberge : On peut bien le dire en riant, mais ce serait triste de choisir de ne pas agir, là, ça serait un peu une prise d'otage de la génération, là. Je n'ose pas croire que le premier ministre va aller là. De notre côté, on voudrait éviter de répéter un peu ce dont je parlais dans ma première intervention, c'est-à-dire de partir avec une très bonne idée, une très bonne intention, puis de faire la moitié du travail.

Sur les C.A. des sociétés d'État, très bonne idée, très bonne intention, puis ce qui a été fait, c'est bon, mais on aurait aimé ça, tant qu'à faire, d'aller jusqu'au bout. Puis, sur les clauses orphelin, bien, il va falloir aller jusqu'au bout. Quand on sait que les problèmes sont là, si on regarde ailleurs, bien, on pourra perdre de la crédibilité. Donc, j'espère vraiment qu'on aura la chance de la lire, de la modifier article par article, de la bonifier puis de faire le travail à 100 % dans cette législature. Merci.

Le Président (M. Matte) : M. le premier ministre, si... Voulez-vous répondre au souhait exprimé?

M. Couillard : Non, c'est un souhait éloquemment exprimé, hein?

Le Président (M. Matte) : Ça va?

M. Couillard : On va certainement attendre les recommandations de notre collègue, lui communiquer la préoccupation, notamment pour les assurances santé, et tenter d'avoir le meilleur produit législatif possible.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. J'invite la députée de Chauveau, c'est pour vous. Nous sommes au dernier bloc. Donc, on a environ 15 minutes.

• (14 heures) •

Mme Tremblay : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, je tiens à saluer, évidemment, tous les participants et participantes à cette séance des crédits budgétaires, donc autant du côté des élus que du côté des non-élus.

M. le Président, quand on pense à nos jeunes, je dirais qu'il y a ceux qui critiquent en ne voyant que le négatif et il y a ceux qui sont proactifs en misant sur les bons coups pour motiver nos jeunes à se dépasser. Et je peux dire que je suis fière de faire partie de cette équipe-là. Elle est belle, notre jeunesse, elle est inspirante. Et je peux dire que je suis fière aussi, comme députée de Chauveau, de soutenir nos jeunes, soutenir les jeunes de Chauveau, notamment de les encourager, notamment lorsqu'ils s'impliquent dans le sport, qu'ils apprennent à se dépasser.

Alors, régulièrement, les week-ends, ça me fait vraiment plaisir d'aller les encourager en leur remettant des médailles après une descente en ski, après une performance en cheerleading, au hockey, au taekwondo, encore en fin de semaine, j'irai remettre des prix, là, pour des jeunes qui excellent dans le taekwondo, participer également à des défis sportifs avec eux. Encore à Pâques, le DéfiChoco. J'étais fière de participer avec les jeunes, de courir, de marcher avec eux, fière également d'aller les encourager au théâtre lorsqu'ils performant, d'assister à leurs spectacles. Je pense aux galas Mini-Stars, qui sont organisés notamment par les clubs optimistes, les concours d'art oratoire aussi. Ils nous émerveillent, ces jeunes-là, même au niveau des affaires. Leur première expérience en affaires, avec le Défi OSEntreprendre! C'est beau de les voir. On est fiers de les encourager aussi.

Elle est belle, elle est intelligente, notre jeunesse, et c'est pour cette raison qu'on veut qu'elle s'implique davantage parce que, tout le monde sait, la population est vieillissante au Québec. En 2023, notre province va compter davantage de citoyens âgés de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Et les jeunes doivent être outillés pour constituer la relève qui va contribuer à l'essor de la société québécoise de demain.

Le député de Lac-Saint-Jean dénonçait tout à l'heure nos investissements en éducation. Pour lui, c'est insuffisant. Je vais vous dire une chose. Quand j'étais jeune, mes parents m'ont légué une belle valeur : vivre selon mes moyens, respecter mon budget, ne pas m'endetter. J'ai commencé à travailler très jeune et j'ai réalisé aussi que la liberté, c'était d'avoir une marge de manoeuvre pour faire des choix. Bien, je peux vous dire que lorsque le premier ministre a fait campagne, en 2014, et qu'il parlait de gérer de façon responsable, de rétablir les finances publiques, de ne plus faire de déficit, bien, moi, ça m'a parlé. Ça m'a parlé énormément parce que c'est comme ça que j'aime gérer. Ce n'est pas en réinvestissant en éducation, en s'endettant pour réinvestir tout le temps qu'on va y parvenir. Si on veut continuer à s'offrir des services, il fallait assainir nos finances publiques. Je suis fière de voir, comme gouvernement, qu'on a agi de façon très responsable, et qu'on vient de livrer un troisième budget équilibré, et qu'avec les surplus on peut réinvestir davantage en éducation, justement, en santé, en économie. Je suis fière de ça, fière de voir également qu'on place de l'argent dans le Fonds des générations parce que nos jeunes vont justement avoir la liberté de faire leurs propres choix plus tard. C'est ce qu'on veut, ce sont eux, ce sont nos dirigeants de demain. Ils vont pouvoir faire leurs propres choix tout en diminuant la dette.

Je suis fière de dire à nos jeunes, mais aussi à mes enfants, mes deux enfants de neuf et 11 ans, que notre gouvernement va leur léguer un Québec plus prospère, un Québec moins endetté. Quand je regarde le taux de chômage, qui est à son plus bas au Québec, c'est du jamais vu, 6,4 %, je suis fière de ça. Ça veut dire également... quand je regarde le taux d'emploi, donc, il y a de plus en plus d'emplois qui sont créés au Québec dans le privé, et de bons emplois, on parle d'emplois à temps plein, je suis fière de ça. Bien sûr, il y a un manque, en ce moment, de main-d'oeuvre, mais je me dis : C'est bien. Nos jeunes étudient en ce moment, sont à l'école, ils vont avoir des emplois pour eux.

Mon collègue du Lac-Saint-Jean dénonçait tout à l'heure le manque de respect au salon bleu. Bien, je suis d'accord avec lui, totalement d'accord avec lui. Tout à l'heure, quand j'ai assisté à la période de questions au salon bleu, moi aussi, j'ai trouvé qu'il y avait un réel manque de respect au salon bleu. On ne respecte pas nos institutions, on n'a pas respecté, dans la période de questions, le DPCP. Alors, moi aussi, je suis d'accord avec lui. Ça dépend de l'interprétation qu'on en fait, mais, oui, on devrait être plus respectueux envers nos institutions. Et lorsqu'on pose des questions, lorsqu'on intervient, on devrait penser au bien du Québec, à l'avenir du Québec, plutôt que de penser à des fins partisanes. Je suis totalement d'accord avec ça. Et ça me fait plaisir, lorsque je fais des tournées dans les écoles, les écoles primaires, les écoles secondaires, je suis fière de leur dire justement... leur suggérer de s'impliquer davantage parce que nos jeunes sont beaux, sont intelligents, sont brillants. Ils aiment débattre aussi, à leur façon, hein, avec les nouvelles technologies, également, s'informer avec les nouvelles technologies. Et tant mieux. C'est important de développer notre esprit critique. Je suis la première à leur dire : Ne lisez pas seulement un journal, n'écoutez pas seulement les bulletins de nouvelles dans une station de télévision, diversifiez vos sources d'information, c'est important pour développer cet esprit critique là. Et ça, je suis fière parce que nos jeunes, oui, prennent la peine maintenant de s'informer un peu plus. Ils ont cet esprit critique. Et c'est parfait. Et c'est beau quand je vais dans les écoles secondaires. Je me souviens, récemment je suis allé à l'école Roger-Comtois, et justement il y avait des jeunes de secondaire IV et de secondaire V qui s'interrogeaient sur divers projets de loi que nous avons présentés, notamment sur des sujets qui les touchent, avec les pour, les contre. Et ils débattaient. Et c'est ça qu'on veut parce que c'est sain pour la démocratie, s'impliquer et débattre, mais débattre positivement, en pensant au bien du Québec, pour améliorer le Québec et non simplement à des fins partisanes.

Nos jeunes sont intelligents, sont inspirants, et, comme parent, je peux vous dire qu'ils nous aident à grandir aussi puis à évoluer. Hein, ils nous ramènent à l'ordre parfois, nos enfants, hein? Lorsqu'on jette un objet recyclable dans la poubelle, ils sont les premiers à nous rappeler à l'ordre. Maman, on peut le recycler. Ah! tu as bien fait de me le dire. Je vais poser le bon geste. Mais je suis fière de les voir, de se faire ramener comme ça à l'ordre.

Pour les jeunes, l'importance de la mobilité également prend tout son sens. Ils aiment voyager, découvrir de nouvelles villes, de nouvelles régions, de nouvelles provinces, de nouveau pays. Ils vivent des expériences, des expériences qui seront marquantes pour l'ensemble de leur vie. Les voyages forment la jeunesse. Et ça, j'y crois. J'y crois et je suis fière de voyager avec mes enfants parce que, lorsqu'on voyage, ça développe leur... ils apprennent de nouvelles cultures, ils en apprennent un peu plus sur la géographie, sur l'histoire également des endroits qu'on visite.

Je suis fière de voir qu'on investit davantage dans Les Offices jeunesse internationaux de Québec, on en a parlé tout à l'heure, d'ailleurs, et je dirais également le programme Place aux jeunes en région. Je trouve ça bien. Je suis une fille de région, hein. Je viens du Saguenay—Lac-Saint-Jean. J'ai étudié en art et technologie des médias au cégep de Jonquière, un programme qui attirait justement des jeunes de toutes les régions au Québec pour étudier dans ce programme-là parce que c'est un programme unique. Et, quand est venu les temps de faire mon stage pour me placer, me trouver un emploi, bien là j'ai regardé. Je voyais bien qu'il fallait que je sorte aussi de mon milieu si je voulais un emploi. Hein, quand vient le temps de choisir un endroit pour faire un stage, bien, on regarde les possibilités d'emploi aussi dans les différentes régions. Alors, oui, je suis partie dans le Nord, à Caraquet, au nord du Nouveau-Brunswick, Carleton-sur-Mer, en Gaspésie, Chicoutimi pour TVA, Radio Nord en Abitibi. Ensuite, de retour à Québec, à Montréal. Je suis fière de dire que ça fait partie de mon bagage, d'avoir vécu dans plusieurs régions, d'avoir appris à découvrir plusieurs régions.

Et d'ailleurs, ma question va poser là-dessus au premier ministre, sur ce sujet, parce que notre premier ministre est le député d'un comté d'une région, hein, au Lac-Saint-Jean. Et on parlait de la Place aux jeunes en région. J'aimerais l'entendre davantage à ce sujet, donc des avantages, selon lui, de ce programme-là pour nos jeunes. Donc, Place aux jeunes en région, mais aussi le programme de mobilité étudiante interrégionale. Je sais qu'il a fait une annonce, là, en 2016, en août dernier, notamment, à Saint-Félicien là-dessus. Alors, M. le premier ministre, j'aimerais vous entendre sur ce sujet.

Le Président (M. Matte) : Merci. M. le premier ministre.

M. Couillard : Pour quelques brèves minutes, mais, par la suite, ma collègue de Richmond pourra conclure. Je pense qu'on arrive bientôt au terme de nos échanges.

Le Président (M. Matte) : Il reste sept minutes.

M. Couillard : Alors, oui, Place aux jeunes en région, c'est un programme qui existe depuis quelques années, mais on a renouvelé le partenariat avec Place aux jeunes en région dans la Stratégie d'action jeunesse qu'on discute aujourd'hui. Bon, c'est un organisme à but non lucratif, bien sûr, fondé en 1995, et qui est en partenariat avec un réseau de 48 organismes locaux.

Alors, ça vise les jeunes de 18 à 35 ans et dans le but vraiment de susciter leur installation en région. Alors, pour ça, il y a deux outils. D'abord il y a un portail. Alors, comme nos jeunes sont beaucoup sur les nouveaux médias et l'Internet, allez voir sur l'Internet, c'est placeauxjeunes en un seul mot .qc.ca. Et vous allez voir le portail d'accueil du programme, de l'organisation. Et, deuxièmement, on finance un réseau de 56 agents de migration, des agents qui sont rattachés au

partenaire promoteur avec 56 municipalités régionales de comté, des MRC, les plus touchées par l'exode des jeunes. Donc, on va vraiment cibler les endroits les plus touchés avec notamment les carrefours jeunesse-emploi qui oeuvrent dans ces régions-là. Les carrefours jeunesse-emploi, d'ailleurs, participent à cette initiative. Il y a d'autres partenaires, promoteurs, également, qui y participent.

Ce matin, on a mentionné... un peu plus tôt, plutôt, pardon, on a mentionné un séjour exploratoire dans un métier de la forêt. Ce n'est peut-être pas tout à fait le même programme, mais je voudrais en parler parce que je trouve ça bien intéressant. En passant, il y a 2 000 jeunes, à date, qui se sont rendus en région grâce au programme Place aux jeunes en région. C'est un programme de séjour exploratoire des métiers de la forêt du 13 au 15 mai 2017 dans les MRC de Maria-Chapdelaine, ça, c'est Dolbeau-Mistassini et le nord du Lac-Saint-Jean, et Domaine-du-Roy, Roberval, Saint-Félicien, notamment. Alors, il faut être un jeune de 18 à 35 ans, être diplômé ou en voie de l'être. Et il y a des besoins particuliers dans l'industrie forestière, il faut le répéter, malgré les défis qu'on a actuellement, et c'est le genre de programme et c'est le genre d'activité qu'on veut susciter pour les jeunes pour les attirer en région et les garder en région.

Alors, peut-être, M. le Président, pourriez-vous, suggestion, céder la parole à ma collègue de Richmond pour qu'on termine nos échanges. Merci à la députée de Chauveau pour son introduction.

• (14 h 10) •

Le Président (M. Matte) : Mme la députée de Richmond.

Mme Vallières : Merci encore, M. le Président. Et, si vous permettez de saluer les jeunes qui viennent justement de se joindre à nous en visite, en haut, à l'Assemblée nationale, et pour leur dire qu'on est justement dans l'étude des crédits Jeunesse, en ce moment, avec les partis d'opposition et la partie gouvernementale. Alors, salutations à vous toutes et tous.

La députée de Chauveau, M. le Président, parlait d'un gouvernement responsable, justement, et, puisqu'on en est bientôt à la conclusion de ces crédits Jeunesse, c'était très important pour moi d'avoir l'opportunité de rappeler à l'ensemble du gouvernement et à tous les collègues que, pour une première fois, c'est un cadre financier qui est assuré pour les cinq prochaines années pour les actions de la Stratégie d'action jeunesse, justement. Alors, c'est aussi ça, un gouvernement responsable. Les organismes avec qui on fait affaire savent où ils s'en vont également, et ça permet de bien déployer tout ça. Le gouvernement fait de la jeunesse une de ses priorités, je crois qu'on l'a bien démontré dans le cadre de ces études de crédits aujourd'hui.

Les oppositions n'ont pas parlé tant de chiffres. Je soupçonne que c'est parce que justement les chiffres sont vraiment très bons. Tout est positif dans les dossiers jeunesse. On a travaillé très, très fort, mais surtout les groupes jeunesse et les jeunes ont travaillé fort de par les propositions qu'ils ont données de partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse. Voici un des exemples où on fait ce qu'on a dit qu'on allait faire puis on fait justement ce que les jeunes nous ont proposé de faire, puisqu'on a travaillé en coconstruction avec eux. On a parlé de plusieurs sujets, on aurait pu en parler encore davantage, que les jeunes soient issus du milieu autochtone, qu'ils soient à mobilité réduite, qu'ils soient avec ou sans emploi, qu'ils soient aux études ou non, qu'ils soient issus de l'immigration. On a également peu parlé des jeunes à la réalité anglophone, mais on dit : Présent, grâce à la Stratégie d'action jeunesse, justement, puis, ensemble, on va contribuer à toujours améliorer les actions jeunesse.

J'imagine qu'il reste très peu de temps, M. le Président, mais on entendra parler davantage prochainement... il y a une chaire de recherche qui sera mise en place, également, c'est aussi une autre première au Québec, qui a été saluée par le scientifique en chef, d'ailleurs, fortement... c'est attendu de nos différentes universités aussi, qui veulent y participer.

On n'en a pas parlé très largement, mais, lors des missions gouvernementales également à l'étranger, il y a un objectif de 10 % de représentation des jeunes lors de ces missions, dans les délégations. La députée de Chauveau parlait de mobilité, voici un exemple de mobilité aussi. En ce moment même, il y a une rencontre qui se déroule dans la région de Montréal, la rencontre des jeunes entrepreneurs de la francophonie. L'honorable Michaëlle Jean y est présente aujourd'hui. C'est plus de 400 jeunes entrepreneurs de partout dans la francophonie, sous le leadership du gouvernement du Québec, avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal, qui a organisé le tout. Très formateur pour ces jeunes, un milieu de réseautage extraordinaire.

Alors, on parle aussi, dans notre Stratégie d'action jeunesse, de lutte à la pauvreté, on parle de la culture, également, qui est fort importante pour les jeunes, on parle des saines habitudes de vie, beaucoup de prévention. Les jeunes sont préoccupés par la prévention. Alors, c'est aussi inclus dans la stratégie.

Je le mentionnais, on l'a coconstruit, cette politique, cette Stratégie d'action jeunesse, avec les jeunes, avec les groupes jeunes. C'est aussi évidemment avec eux que l'on travaille main dans la main pour continuer de les accompagner, c'est ça qu'il est important de comprendre, on est là pour les accompagner parce que ce sont leurs outils, ce sont leurs mesures, également. Et, les groupes nous l'ont mentionné, la stratégie vise juste, le gouvernement a été novateur, alors je voudrais tout simplement leur rendre la pareille. Ce sont eux, les jeunes, qui ont vu juste et ce sont eux qui sont novateurs. Et nous, en fait, on les suit pour les accompagner dans l'ensemble des actions pour les cinq prochaines années.

Adoption des crédits

Le Président (M. Matte) : Merci. Le temps alloué à l'étude du volet Jeunesse étant écoulé, je vais soumettre, là, aux voix le programme 5, intitulé Jeunesse. Est-ce que c'est adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Matte) : Oui, vous voulez changer d'idée, M. le premier ministre?

M. Couillard : Je suis déçu!

Une voix : ...

Document déposé

Le Président (M. Matte) : Ah! O.K. Oui, c'est un... En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignement de l'opposition. Je vous dis que ça a été un plaisir pour moi de présider cette étude-là.

Je suspends les travaux jusqu'à 15 heures, là, cet après-midi, pour poursuivre avec Immigration au salon La Fontaine. C'est bien. Merci. Bon appétit, pour ce qu'on a!

(Fin de la séance à 14 h 16)